



**Déclaration
de Performance
Extra-Financière 2021/22**

SOMMAIRE

01

PROFIL DU GROUPE

- 1.1 Chaîne de valeur
- 1.2 Stratégie

p. 4 à 10

p. 11 à 13

02

MODÈLE D'AFFAIRES

03

DÉMARCHE RSE

p. 14 à 16

p. 17 à 24

04

PRINCIPAUX ENJEUX EXTRA FINANCIERS

- 4.1 Méthodologie
- 4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes

05

AGRICULTURE DURABLE

- 5.1 Démarches mises en oeuvre par Tereos sur l'amont agricole
- 5.2 Suivi de la performance environnementale de l'amont agricole

p. 25 à 33

p. 34 à 42

06

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- 6.1 Protection de la biodiversité
- 6.2 Valorisation des ressources naturelles
- 6.3 Autres sujets liés à l'environnement

07

INDUSTRIE POSITIVE & DÉCARBONISATION

- 7.1 Efficacité énergétique & énergies bas carbone
- 7.2 Optimiser les consommations d'eau

p. 43 à 52

p. 53 à 61

08

ALIMENTATION RESPONSABLE, SAINE ET DE QUALITÉ

- 8.1 Reformulation nutritionnelle
- 8.2 Promouvoir une consommation responsable
- 8.3 Qualité, traçabilité & sécurité alimentaire

p. 62 à 74

09

COLLABORATEURS ET DÉVELOPPEMENT DE NOS TERRITOIRES

- 9.1 Santé & sécurité au travail
- 9.2 Promouvoir la diversité
- 9.3 Soutenir le développement local
- 9.4 Autres sujets liés aux ressources humaines

p. 75 à 80

10

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

p. 81 à 84

11

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

p. 85 à 96

ANNEXES



PROFIL DU GROUPE

01



Groupe coopératif international, Tereos dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne à sucre et des céréales. Grâce à 44 sites industriels et à l'engagement de ses 19 800¹ collaborateurs, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire (sucre et produits sucrants, amidon, alcool et éthanol, protéines, fibres alimentaires, nutrition animale).

¹ Périmètre financier

Depuis une quinzaine d'années, Tereos a développé ses activités et implantations en Europe, au Brésil, en Afrique de l'Est et en Asie, au plus près de ses clients et des marchés en croissance. En 2021/22, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards d'euros.

Acteur agro-industriel, Tereos rassemble environ 12 000 coopérateurs français. La durabilité et la responsabilité sont au cœur de son modèle et de ses valeurs, qu'il s'agisse de pratiques agricoles ou industrielles, de modèle économique, ou de liens avec la société ou

les différentes parties prenantes. Cette approche se retrouve dans les ambitions majeures du Groupe :

- Valoriser toutes les composantes des productions agricoles,
- Proposer une offre de qualité, adaptée aux besoins de ses clients et des consommateurs,
- Développer des modes de production vertueux.

CHIFFRES CLÉS²

Les productions agricoles transformées :

Canne à sucre
Brésil, La Réunion, Kenya,
Tanzanie
18,1 Mt (-22,4% par rapport à 20/21)



Betterave sucrière
Republique tchèque, France,
Roumanie
20,0 Mt (+26,2% par rapport à 20/21)³

Pomme de terre, Céréales, Manioc
Europe, Brésil, Asie
4,4 Mt (-6,0% par rapport à 20/21)



Luzerne
France **0,4 Mt**
(+11,0% par rapport à 2020-21)

Les productions de produits transformés :

Sucre
3,9 Mt valeur sucre brut
(-9,7 % par rapport à 20/21)



Produits amyliacés
2,3 Mt commerciales
(-12,7 % par rapport à 20/21)



Alcool et éthanol
1,3 Mm³
(-7,5 % par rapport à 20/21)

Le Groupe produit, en plus de l'éthanol, des énergies renouvelables comme l'électricité verte.

1.1

CHAÎNE DE VALEUR

Tereos est présent sur toute la chaîne de valeur, depuis les activités agricoles amont, en passant par la transformation industrielle des matières premières agricoles en sucres, alcools et amidons, jusqu'à la distribution de produits finis à ses clients.

Tereos rassemble 12 000 coopérateurs en France, qui détiennent le capital social de la coopérative et lui fournissent les matières premières agricoles. Afin de maîtriser les conditions de production et d'assurer la traçabilité des différents produits, la majorité des matières premières agricoles que le Groupe transforme est issue de filières directes.

Selon les productions, les matières premières sont fournies par les coopérateurs de Tereos (betterave, pomme de terre féculé et luzerne) ou par ses agriculteurs fournisseurs (canne à sucre, maïs, blé, et manioc). Le Groupe réalise lui-même des opérations agricoles (Brésil), et cultive directement une partie des terres sur lesquelles est produite la canne à sucre. Le tableau ci-dessous indique, selon les régions, la provenance des matières premières agricoles transformées par le Groupe :

7 FILIÈRES AGRICOLES



Betterave, canne, blé, maïs, pomme de terre, manioc, luzerne



6 FAMILLES DE PRODUITS



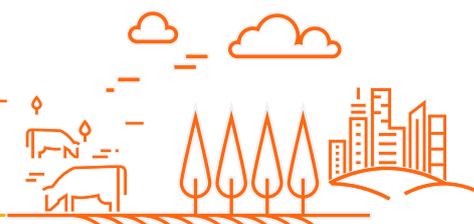
Produits sucrants, amidons, protéines végétales, nutrition animale, alcool et éthanol, énergie



6 MARCHÉS



Alimentation, nutrition animale, pharmacie et cosmétique, papeterie et carton, chimie verte, énergie



MATIÈRES PREMIÈRES	ORIGINE	COOPÉRATEURS TEREOS	AGRICULTEURS PARTENAIRES	TERRES CULTIVÉES PAR TEREOS
Betterave	France	✓		
	Rép. tchèque		✓	
	Roumanie		✓	
Canne	Brésil		✓	✓
	La Réunion		✓	
Blé	Multi-origines		✓	
Maïs	Multi-origines		✓	
Pomme de terre	France	✓		
Luzerne	France	✓		
Manioc	Brésil		✓	✓

Afin de contribuer à l'approvisionnement en produits essentiels des marchés en croissance à l'échelle mondiale, Tereos a fait le choix de s'implanter directement à l'international. Tereos dispose ainsi de huit sites industriels au Brésil, quatre en Afrique & Océan indien, un en Asie. Au cours de l'année 21/22, le Groupe a opéré la cession complète de de ses activités au Mozambique.

Disposant d'un large portefeuille de produits et d'ingrédients, Tereos vend la majorité de ses produits à destination de ses 16 800 clients, acteurs locaux et internationaux comme par exemple dans les secteurs de l'alimentation, la pharmacie et les cosmétiques, la nutrition animale, le papier-carton, les biocarburants et la chimie verte.

Les produits de Tereos sont ainsi distribués dans 114 pays dans le monde. Tereos est également présent auprès des consommateurs B2C avec cinq marques grand public, très appréciées des consommateurs localement : Béghin Say, La Perruche, Guarani, TTD, Sucreries de Bourbon et Whitworths.

Enfin, Tereos est membre du CEFS (Comité Européen des Fabricants de Sucre), organisation internationale à but non lucratif, partageant connaissances et expertise

technique avec ses membres, composée d'entreprises productrices de sucre de l'Union Européenne, de Suisse et du Royaume-Uni. Interlocuteur reconnu par les institutions de l'Union Européenne, le CEFS vise à assurer la durabilité de la production de sucre, le bon fonctionnement du Marché Unique et des règles équitables sur la scène mondiale.



1.2

STRATÉGIE

Tereos a défini un plan stratégique à horizon 2024, *neoTereos*, visant à améliorer la rentabilité de ses activités et à diminuer son endettement. Ces initiatives permettront à Tereos de regagner des marges de manœuvre et renforcer sa capacité à surmonter les bas de cycles, inhérents à ses activités sucre et ainsi d'assurer la pérennité du Groupe. Par ailleurs, Tereos confirme ses trois piliers stratégiques (activités Sucre et Renouvelables en Europe et au Brésil et activités Amidon, Produits sucrants et Renouvelables en Europe), sur lesquels il entend consacrer la totalité de ses investissements futurs.

Relever les défis économiques et sociétaux

Dans le cadre du plan stratégique 2021/24, le Groupe entend être un acteur clé pour continuer à relever les défis économiques et sociétaux contemporains.

Les principaux défis économiques de Tereos consistent à achever la transformation du Groupe, dans le contexte de la fin des quotas sucriers et la nécessité d'offrir une meilleure rémunération pour la betterave ; améliorer fortement la productivité pour résister aux bas de cycle du marché et enfin mettre en œuvre les synergies des métiers, et particulièrement en renforçant les stratégies à tous niveaux entre les trois activités clés du Groupe. Quant aux défis sociétaux, Tereos veut se positionner pour apporter des réponses aux enjeux climatique, énergétique et alimentaire.

La mission du groupe coopératif Tereos est de valoriser et de pérenniser les productions agricoles de ses adhérents (betterave, luzerne, pommes de terre). Ce modèle crée ainsi une véritable chaîne de valeur, pour répondre durablement aux besoins essentiels du quotidien : alimentation, énergies renouvelables, pharmacie et soins.

Ainsi, pour faire face au dérèglement climatique, le Groupe poursuivra sa politique de décarbonation en investissant activement dans des projets visant à réduire l'utilisation des énergies fossiles. En matière de transition énergétique, Tereos développera ses activités de production d'énergie végétale à partir de biomasse (éthanol, méthanisation, distilleries, électricité issue de la cogénération, bagasse).

Concernant la transition alimentaire, le Groupe entend répondre aux modes de consommation avec des productions plus saines, locales et durables. Cela passe par le développement des productions HVE (Haute Valeur Environnementale), tout en favorisant l'économie circulaire et le développement territorial. Tereos entend également développer ses positions sur la protéine végétale pour laquelle il est déjà un acteur significatif.

Une stratégie en deux phases

Trois audits (financier, industriel et commercial) ont été conduits par des experts externes au printemps 2021. L'objectif était de pouvoir poser un diagnostic et de faire des propositions et des recommandations d'actions par rapport aux constats réalisés. Les principales recommandations de ces audits ont été intégrées par la direction Groupe dans son plan stratégique *neoTereos* qui en a découlé, et qui est composé de deux phases :

- Le retour aux fondamentaux sur les années 2021-2023 (*'back to basics'*), afin de retrouver des marges de manœuvre financières et faire face aux défis économiques et sociétaux ;
- Passée la phase de désendettement, investir de nouveau, à partir de 2024, dans des relais de croissance (*'back to growth'*).

Sur la base des audits commerciaux, industriels et financiers déclenchés en 2021, le Groupe a identifié trois axes de création de valeur :

- Excellence commerciale
 - Passer d'une stratégie de volumes à une stratégie de marge, avec un focus sur la rentabilité
 - Déployer la capacité d'innovation (R&D) sur tous les marchés
 - Assurer la satisfaction des clients
- Excellence opérationnelle
 - Prioriser les trois piliers d'activité (Sucres & Renouvelables Europe, sucre & Renouvelables Brésil, Amidon, Produits sucrants & Renouvelables)
 - Développer les synergies des métiers

- Excellence industrielle
 - Sélectivité des CapEx
 - Amélioration de la compétitivité
 - Déploiement de process industriels innovants (usines 4.0)
 - Plan d'amélioration continue
 - Atteinte d'une neutralité carbone

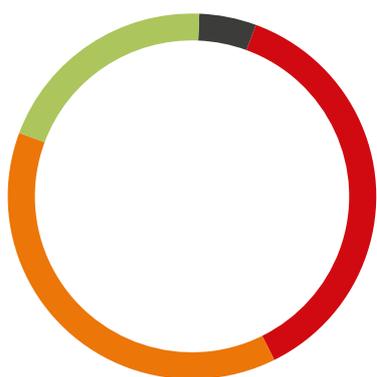
Le Groupe entend ainsi améliorer sa rentabilité et la génération de trésorerie pour renforcer son bilan et se désendetter. La mise en œuvre des leviers de performance identifiés au travers des différents audits permettra d'atteindre les quatre principaux objectifs que s'est fixé Tereos à horizon 2024 :

- Génération récurrente de free cash-flow positif
- Marge d'EBIT de 5%
- Endettement net inférieur à 2 Mds€
- Levier d'endettement inférieur à 3x

L'amélioration de l'EBITDA du Groupe reste l'objectif principal à accomplir et se fera principalement grâce aux leviers suivants :

- La réorientation de la politique commerciale vers une stratégie de valeur plutôt qu'une stratégie de volume, qui doit se traduire par une augmentation des prix de vente et une meilleure maîtrise des mix produits ;
- L'amélioration de l'efficacité commerciale et opérationnelle (et en particulier énergétique) ;
- La maîtrise des coûts fixes, en particulier les coûts de structure (SG&A) tant en usine qu'en central (Groupe et *Business Units*) ;
- La capacité à variabiliser les coûts, notamment en cas de faible taux d'utilisation des équipements ou de baisse des surfaces.

RÉSULTATS PAR ACTIVITÉ



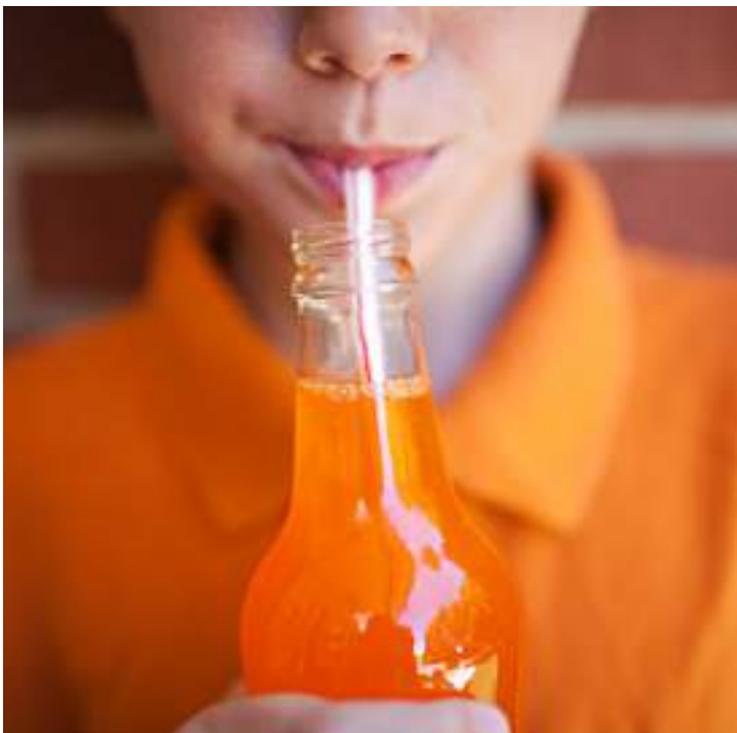
Chiffre d'affaires par division, année fiscale 21/22

- Sucre & renouvelables Europe **37%**
- Amidon, produits sucrants & renouvelables **38%**
- Sucre & renouvelables International **20%**
- Autres (incl. Elim) **5%**

EBITDA ajusté par division, année fiscale 21/22

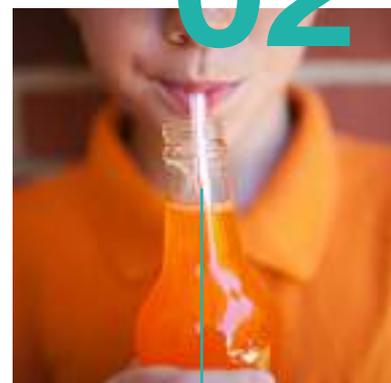
- Sucre & renouvelables Europe **37%** ■
- Amidon, produits sucrants & renouvelables **22%** ■
- Sucre & renouvelables International **33%** ■
- Autres (incl. Elim) **8%** ■





MODÈLE D'AFFAIRES

02



Groupe coopératif, Tereos développe un modèle économique et humain vertueux. En tant qu'acteur agroalimentaire mondial, le Groupe s'engage auprès de ses parties prenantes pour bâtir des solutions sur le long terme. Présent sur toute la chaîne de valeur, du champ au consommateur, l'approche de Tereos génère une valeur partagée entre les différents partenaires de cet écosystème.

Nos enjeux stratégiques

DIVERSIFIER L'OFFRE // ANTICIPER

Nos ressources

naturelles

42.9
millions
de tonnes
transformées
dans le monde

- betterave
- canne à sucre
- blé
- maïs
- pomme de terre
- manioc
- luzerne

humaines

19 800

collaborateurs

12 000

coopérateurs

industriels et commerciales

44

sites industrielles

371

M€ d'investissements
industriels (21-22)

700

fournisseurs
stratégiques

intellectuelles

6

centre R&D

5

marques
grand public

économiques

114

pays de distribution

13

pays d'implantation

Notre mission

Nous répondrons aux besoins alimentaires et énergétiques par la valorisation des matières premières agricoles.

Par notre présence sur toute la chaîne de valeur, du champ au consommateur, nous développons un modèle économique et humain vertueux inscrit sur le long terme.

6 GAMMES DE PRODUITS



**Sucre
et produits
sucrants**



**Amidon
et dérivés**



**Alcool
& éthanol**



Protéines



**Fibres
alimentaires
pour
l'alimentation
humaine**



**Fibres
et germes pour
l'alimentation
animale**

16 800 CLIENTS DANS LE MONDE

MARQUES GRAND PUBLIC

- BÉGHIN SAY
- LA PERRUCHE
- GUARANI
- TTD
- SUCRERIES DE BOURBON

LES NOUVEAUX BESOINS // ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nos atouts

DES POSITIONS DE LEADER SUR NOS MARCHÉS

du sucre, de l'amidon, de l'alcool et de l'éthanol, des protéines de blé

UNE PRÉSENCE SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

produire, transformer, distribuer : à travers notre offre, nous couvrons toute la chaîne de valeur, du champ jusqu'au consommateur.

UNE STRATÉGIE REPOSANT SUR TROIS AXES DE CRÉATION DE VALEUR

avec le passage d'une stratégie de volumes à une stratégie de marge, la priorisation de nos trois piliers d'activité, l'amélioration de notre compétitivité

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU COEUR DE NOTRE MODÈLE

99 % des matières premières valorisées.

Nos impacts

sur les territoires

- 11,5 emplois en moyenne sont soutenus dans l'économie française pour un emploi Tereos
- programme de développement local pour les communautés environnantes

sur l'environnement

- 75% de matières premières durables (SAI, Bonsucro)
- 46% d'énergie renouvelable dans notre mix énergétique
- production et commercialisation de sucre de betterave bio et HVE

auprès des coopérateurs et des agriculteurs

- outils et service de conseil agronomique
- programmes d'innovation technologique pour plus de performance
- 6 000 micro-parcelles expérimentales à la ferme Tereos Polyculture
- Programme de fidélisation et de professionnalisation *Amigo Produtor* au Brésil

auprès de nos clients

- 74% de sites certifiés ISO 22000 pour la sécurité alimentaire
- service de reformulation Sweet&You pour la nutrition et l'équilibre alimentaire
- large portefeuille produits de plus de 400 références

auprès de nos collaborateurs

- journée sécurité dans l'ensemble du Groupe
- 34h de formation en moyenne par collaborateur formé

sur l'économie

- impôts et taxes réinjectés dans l'économie locale

Les données des blocs 'Nos ressources' et 'Notre mission' sont exprimées sur la base du périmètre financier (différent du périmètre utilisé pour les indicateurs DPEF), c'est-à-dire sans les exclusions mentionnées dans la Note méthodologique, chapitre 7



DÉMARCHE RSE

03



Pour répondre aux enjeux auxquels le Groupe doit faire face et mettre en œuvre sa vision de long-terme, Tereos s'est engagé dans une stratégie de croissance durable. Cette démarche est intégrée à l'ensemble de la chaîne de valeur. Elle est structurée puis pilotée par une équipe dédiée qui coordonne un réseau de correspondants RSE, répartis au sein des *Business Units* et sur les sites.

Afin d'agir sur chaque dimension de l'empreinte sociétale et environnementale du Groupe, une nouvelle stratégie de développement durable a été arrêtée en 2022 et est progressivement déployée sur l'ensemble du Groupe. Cette stratégie repose sur une feuille de route globale, articulée autour de cinq piliers. Des objectifs pour 2030 ont été définis, auxquels l'ensemble des filiales de Tereos contribuent, via des feuilles de route individuelles.

Agriculture Durable

Conjuguer pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et viabilité économique des exploitations de nos adhérents.



Objectifs 2030 : 90% des matières premières évaluées ou certifiées durables

Engagements :

- Poursuivre le déploiement de certifications de nos matières premières et l'évaluation de nos agriculteurs partenaires
- S'appuyer sur le savoir-faire agronomique pour conjuguer rendement performant et respect de l'environnement
- Engager une démarche bas carbone sur nos exploitations agricoles

Protection de l'environnement

Promouvoir un système de production qui intègre la préservation de la biodiversité et limite la production de déchets



Objectifs 2030 : déployer par 100% de nos filiales un projet de protection de la biodiversité, en ligne avec notre Charte de la biodiversité Tereos ; atteindre 100% de taux de valorisation de nos matières premières agricoles.

Engagements :

- Accélérer le déploiement de l'agriculture de précision
- Limiter nos déchets et valoriser nos matières premières à 100%, sans aucun gaspillage
- Restituer les habitats naturels des pollinisateurs et espèces endémiques ; miser sur la rotation culturale pour améliorer la fertilité et la qualité des sols.

Industrie Positive & décarbonation

Optimiser les consommations d'eau et d'énergie dans nos usines et réduire notre empreinte carbone



Objectifs 2030 : réduire les émissions brutes de CO2 (scopes 1+2) de nos usines européennes d'au moins 30% en moyenne par rapport à 2015 ; réduire la consommation d'eau par unité de produit de nos usines d'au moins 20% par rapport à 2017.

Engagements :

- Réduire la consommation d'énergie sur toute la chaîne de valeur
- Optimiser l'efficacité énergétique de nos processus de production
- Soutenir la production d'énergies renouvelables
- Optimiser la réutilisation de l'eau au sein de notre chaîne de valeur

Nutrition responsable, saine et de qualité

Être un partenaire de référence pour nos clients en matière de reformulation nutritionnelle et développer des programmes d'éducation sur la consommation responsable de sucre.



Objectifs 2030 : fournir à une large part de nos clients majeurs une offre de reformulation, apportant à leurs clients des bénéfices nutritionnels⁴; intégrer des informations sur la consommation responsable à 100% de nos références produits B2C.

Engagements :

- Créer des offres sur-mesure de réduction calorique et d'optimisation du pouvoir sucrant, afin d'apporter aux consommateurs finaux une alimentation plus sûre et plus saine
- Intégrer à nos packagings des informations et recommandations sur la consommation responsable de sucre

Collaborateurs & Développement de nos territoires

Préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs et partenaires, favoriser la diversité, l'égalité des chances et lutter contre les discriminations ; contribuer à l'attractivité des territoires.



Objectifs 2030 : réduire notre taux de fréquence des accidents avec arrêt à 0,5 ; accroître le pourcentage de femmes parmi les membres du Management Forum de Tereos⁴ ; continuer à soutenir le développement local par notre présence industrielle et nos matières premières issues de l'agriculture locale.

Engagements :

- Poursuivre la sensibilisation sur les sujets de santé et sécurité au travail
- Renforcer la diversité et l'accès des femmes aux postes d'encadrement
- Maintenir l'approvisionnement local de nos usines, pour soutenir l'activité économique des territoires



PRINCIPAUX ENJEUX EXTRA FINANCIERS

04



Contexte

Le dispositif de maîtrise des enjeux extra-financiers est intégré dans le système de management du Groupe. L'objectif de Tereos est de fournir une vision globale de sa stratégie, de son organisation, et des impacts positifs et négatifs de l'ensemble de ses activités. L'analyse des enjeux du Groupe, des dispositifs de maîtrise mis en place pour y répondre et d'indicateurs de performance associés, est révisée annuellement.

Le chapitre 10 du présent rapport donne la définition de chaque indicateur ainsi que les éventuelles exclusions de périmètre. La cession par le Groupe de ses activités au Mozambique, opérée en 2021/22, a eu un impact significatif sur l'évolution de certains indicateurs.

ENJEUX	THÈMES	PRINCIPAUX INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	RÉSULTATS
Agriculture durable	Qualité de l'approvisionnement de produits agricoles (fournisseurs, pratiques agricoles, partenariats, sureté de l'approvisionnement) ; adaptation au changement climatique	Tonnages de produits agricoles traités Part de produits agricoles certifiés/ évalués durables	42.8 Mt ⁵ 75%
Protection de l'environnement	Biodiversité, gestion de l'eau et des résidus ; pollution sonore, olfactive, du sol et de l'air	Part des filiales ayant un projet de biodiversité en ligne avec la Charte biodiversité Part de matières premières agricoles valorisées Part des sites certifiés ISO 14 001	40% 99.8% 28%
Industrie positive & décarbonation	Efficacité énergétique, énergies renouvelables, contribution au changement climatique	Consommation et destination de l'eau (taux de restitution) Performance hydrique Part des énergies renouvelables Emissions de CO2 (Mt) Part des sites certifiés ISO 50 001	96% 35.4 46% 2.55 44%
Alimentation responsable, saine et de qualité	Innovations R&D, reformulation nutritionnelle, consommation responsable et santé publique, sécurité alimentaire, origine des produits, traçabilité, qualité	Part des clients majeurs à qui Tereos a proposé une offre de reformulation nutritionnelle Part des références produits sucre B2C informant les clients sur la consommation responsable Part des réclamations clients traitées dans les temps Part des sites certifiés ISO/ FSSC 22 000 (ou équivalent) Part des sites certifiés ISO 9 001	NP ⁶ 0% 69% 74% 63%

ENJEUX	THÈMES	PRINCIPAUX INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	RÉSULTATS
Collaborateurs & développement de nos territoires	Sécurité au travail, prévention, diversité & inclusion, lutte contre la discrimination, employabilité, développement des compétences, environnement de travail, lutte contre la précarité alimentaire	Taux de fréquence global	4.94
		Taux de gravité	0.07
		Taux de fréquence des accidents avec arrêt	2.24
		Part des collaborateurs formés sur la santé et la sécurité	82%
		Ancienneté moyenne en années	10.03
		Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé	34
		Part des collaborateurs en situation de handicap	3%
		Part des femmes parmi les membres du Management Forum de Tereos	NP ⁷
		Nombre de collaborateurs 'people managers' et répartition par genre	1736 dont 14% de femmes
Nombre de collaborateurs et répartition par genre	13876. dont 14% de femmes		

Périmètre : les données de ce tableau, ainsi que dans la suite du rapport, sont basées sur le périmètre de la DPEF (hors intégration des participations, coentreprises et sites administratifs), sauf mention explicite en bas de page.

⁷ Nouvel indicateur en cours de construction : NP = donnée non publiée cette année

4.1

MÉTHODOLOGIE

En 2018, Tereos a entrepris un travail de sélection et d'identification de ses principaux enjeux extra financiers avec l'appui d'un cabinet externe.

Ce travail a été réalisé de la manière suivante :

- Définition d'un univers des enjeux sur la base des référentiels ISO 26000, du référentiel GRI (*Global Reporting Initiative*), de la réglementation DPEF, des principaux enjeux RSE du Groupe, de son environnement concurrentiel et des tendances du marché.
- Sur la base de ce travail, le Groupe a défini l'univers des enjeux RSE en lien avec ses activités.
- Ces enjeux ont été classés et soumis à un panel de parties prenantes internes en France et à l'international, qui a été chargé de les évaluer et de sélectionner les enjeux présentant le plus d'impact potentiel pour Tereos et ses parties prenantes.
- Deux axes ont été établis pour réaliser la cartographie des enjeux selon trois paramètres : gravité, probabilité d'occurrence et maîtrise de l'enjeu.

Une première cotation a été réalisée sur la gravité des impacts sur une échelle allant de 1 (limité) à 4 (critique). Une seconde cotation a porté sur la probabilité d'occurrence allant de 1 (improbable) à 4 (certain). Enfin, la sélection des enjeux identifiés a été présentée au Comité Exécutif du Groupe pour validation. Pour les enjeux retenus, le niveau de maîtrise de chaque enjeu a été évalué pour déterminer si les procédures et les plans actions déployées par le Groupe étaient suffisants et identifier les mesures prioritaires à mettre en œuvre.

En 2021/22, Tereos a publié sa nouvelle stratégie RSE et a, en conséquence, réorganisé l'ensemble des enjeux extra-financiers afin de les présenter de manière cohérente avec les piliers principaux de sa stratégie RSE.

D'autre part, quelques indicateurs ont été ajoutés afin de refléter les orientations prises dans la nouvelle stratégie RSE du Groupe :

- Ajout de l'indicateur « *Part des filiales ayant un projet de biodiversité en ligne avec la Charte biodiversité Tereos* » pour l'enjeu Protection de l'environnement
- Ajout des indicateurs « *Part des clients majeurs à qui Tereos a proposé une offre de reformulation nutritionnelle* », « *Part des références produits sucre B2C informant les clients sur la consommation responsable* » et « *Part des réclamations clients traitées dans les temps* » pour l'enjeu Alimentation responsable, saine et de qualité.
- Ajout des indicateurs « *Nombre de collaborateurs 'people managers' et répartition par genre* », « *Part des femmes parmi les membres du Management Forum de Tereos* », « *Taux de fréquence des accidents avec arrêt* » pour l'enjeu Collaborateurs et développement de nos territoires.

4.2

CONFORMITE DPEF ET AUTRES INFORMATIONS ATTENDUES PAR LES PARTIES PRENANTES

Charte Ethique

Tereos s'est doté d'une Charte Ethique, accessible sur le site [Tereos.com](https://tereos.com)⁸, disponible dans toutes les langues des pays d'implantation de Tereos.

Cette Charte permet de mettre en avant les valeurs et principes éthiques du Groupe :

- Le respect de la dignité et les droits de l'Homme,
- La sécurité des personnes et la sécurité alimentaire,
- Le développement durable,
- La protection des données du Groupe et de l'ensemble de ses parties prenantes,
- La protection contre la corruption et le blanchiment d'argent,
- Le respect du droit de la concurrence.

Cette Charte Ethique a été conçue à partir de plusieurs références internationales auxquelles le Groupe adhère dont, notamment, la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies, la Convention européenne des Droits de l'Homme, diverses conventions de l'Organisation Internationale du Travail et les directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales.

Au travers de la Charte Ethique, le Groupe s'engage à respecter des objectifs majeurs envers l'ensemble de ses différentes parties prenantes (notamment ses coopérateurs) qui, réciproquement, s'engagent également envers Tereos.

Un parcours de formation éthique et conformité obligatoire a été lancé en décembre 2020 avec l'enjeu de former l'ensemble des collaborateurs ciblés (collaborateurs ayant accès à la plateforme de formation). Ce parcours, accessible via la plateforme de formation en ligne *Tereos Academy*, comprend quatre modules de formation ayant pour objectif de former et de sensibiliser les collaborateurs aux droits et obligations découlant de différentes réglementations en matière d'éthique :

- Charte Ethique,
- Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement d'organisations illicites,
- Anti-corruption,
- Protection des données à caractère personnel.

⁸ <https://tereos.com/app/uploads/2021/03/charte-ethique-fr-2021.pdf>

Démarche Achats Responsables

Matières premières agricoles

Tereos poursuit une stratégie d'intégration verticale, consistant à rassembler les différentes étapes de la chaîne de valeur, de la culture des matières premières agricoles à la commercialisation des produits qui en sont issus. La maîtrise de l'ensemble de chaîne de valeur permet au Groupe de contrôler les conditions de production et l'origine des produits (*pour plus de détails, cf. chapitre 5 Agriculture Durable*).

Les coopérateurs sont les premiers fournisseurs de matières premières de Tereos et la gestion durable des approvisionnements agricoles représente un enjeu prioritaire pour Tereos, qui y consacre une grande part de ses actions. Les matières premières agricoles, achetées par le Groupe et transformées dans ses usines, représentent environ deux-tiers du *Cost Of Sales* (coût des ventes) du Groupe. Environ 90% de ces matières premières agricoles sont achetées en direct auprès des 18 000 coopérateurs et agriculteurs partenaires de Tereos. Cette approche intégrée apporte au Groupe une meilleure connaissance des enjeux et une collaboration efficace avec l'amont agricole.

De plus, le Groupe s'appuie sur le référentiel de SAI Platform - *Sustainable Agriculture Initiative* – pour s'assurer d'une agriculture socialement et environnementalement responsable (*cf. infra, chapitre 5*). Cette démarche, basée sur l'auto-évaluation et la vérification par un organisme tiers, a été déployée pour les achats de betterave en France, en Roumanie et en République tchèque, ainsi qu'à La Réunion pour les achats de canne à sucre. En complément, le Groupe poursuit également son engagement dans la production durable de sucre de canne, en déployant au Brésil la certification Bonsucro, dont le cahier des charges atteste de la durabilité de la culture et de la transformation de la canne à sucre.

Autres achats

En dehors des achats de matières premières agricoles, le reste de la chaîne d'approvisionnement est suivi par la Direction des Achats du Groupe, via la démarche achats responsables. Le Groupe a pour objectif de choisir des partenaires industriels et commerciaux capables de garantir le respect, dans les pays dans lesquels ils interviennent, des principes éthiques fixés par Tereos dans sa Charte Ethique.

Les partenaires commerciaux de Tereos s'engagent à respecter l'ensemble des principes éthiques de Tereos

tel que fixés dans la Charte Ethique. Celle-ci fait donc partie intégrante de l'ensemble des contrats du Groupe. Tout partenaire débutant une relation contractuelle avec Tereos doit accepter la Charte Ethique du Groupe. La reconnaissance et le respect de la Charte Ethique ainsi que des valeurs et des principes qu'elle prône par les fournisseurs de Tereos est une condition préalable à tout contrat de fourniture avec une entité du Groupe.

Le Groupe s'engage à cesser, dès que possible, toutes relations avec un partenaire industriel et commercial qui ne respecterait pas l'un des principes éthiques ou des objectifs énoncés dans la Charte Ethique.

La Direction des Achats du Groupe a mis en place en 2018 une politique achats responsables, qui se décline suivant trois axes :

- Développement d'une culture achats responsables auprès des acteurs internes du processus achats :
 - Sessions de formation pour les acheteurs et extension aux autres acteurs du processus achats, prescripteurs, opérationnels.
- Intégration des fournisseurs dans la politique achats responsables du Groupe :
 - Engagement des fournisseurs par la signature de la Charte Ethique par le Groupe,
 - Encouragement des fournisseurs à devenir force de proposition sur les enjeux de développement durable,
 - Evaluation régulière de la performance RSE des fournisseurs par EcoVadis (*cf. infra*).
- Mise en œuvre d'actions achats ciblées à fort enjeu :
 - Accélération du référencement de produits éco-responsables,
 - Amélioration du tri des déchets et des économies d'énergie des sites industriels du Groupe en lien avec la démarche de certification ISO 14 001,
 - Action ciblée sur la mise en place d'un processus de récupération de conditionnements en vue d'être réutilisés.

Intégration et suivi des fournisseurs

Afin d'intégrer les fournisseurs dans la politique achats responsables du Groupe, la Direction des Achats a mis en place une stratégie d'évaluation et un suivi des fournisseurs majeurs sur leur performance sociale et environnementale. La performance d'un couple produit-fournisseur est évaluée dès le référencement de celui-ci et suivi tout au long de la relation à travers, d'une part, des évaluations semestrielles et, d'autre part, des audits.

L'évaluation semestrielle des fournisseurs est menée en avril et en octobre par chaque acheteur pour tous les achats de la liste des achats critiques dont le chiffre d'affaires avec Tereos est supérieur à 100 000 € au cours des six derniers mois ou en cas d'incident majeur impliquant le fournisseur. Elle permet de vérifier la conformité d'un fournisseur face aux besoins du Groupe, mais également face aux évolutions des textes réglementaires et des référentiels qualité. L'évaluation de la performance des fournisseurs est construite à partir d'indicateurs et d'un bilan des incidents majeurs et des incidents mineurs récurrents enregistrés sur la période concernée.

Cinq critères sont pris en compte dans l'évaluation : qualité, sécurité, logistique, productivité, RSE (ce dernier critère étant évalué via les audits réalisés par EcoVadis). Les évaluations sont ensuite communiquées aux fournisseurs afin qu'ils en prennent connaissance et fournissent un plan d'action pour chaque non-conformité identifiée.

Ces évaluations semestrielles sont complétées par des audits, qui servent à vérifier que les fournisseurs du Groupe sont conformes à ses exigences sur les quatre premiers critères (qualité, sécurité, logistique, productivité) évoqués précédemment. Un audit peut ainsi survenir à différents stades de la relation :

- Lors du référencement d'un nouveau fournisseur,
- Systématique selon un cycle de trois ans pour des achats dits critiques, afin de détecter les risques et sécuriser nos achats (exemple : audits des stations de lavage, laboratoires d'analyses, entrepôts de stockage, ...),
- À la suite d'une non-conformité.

En 2021/22, 45 audits fournisseurs ont été réalisés : 8 audits de référencement, 26 audits systématiques et enfin 11 audits de suivi pour non-conformité.

L'évaluation du critère RSE est réalisée dans le cadre d'une campagne annuelle, en partenariat avec EcoVadis. Cette plateforme indépendante d'évaluation des fournisseurs en matière de développement durable et de responsabilité sociétale repose sur quatre piliers : environnement, social et droits humains, éthique des affaires et achats responsables. En outre, chaque entreprise est également évaluée sur des problématiques essentielles en fonction de sa taille, de sa localisation et de son secteur d'activité.

En mars 2022, sur 548 fournisseurs sollicités pour répondre au questionnaire EcoVadis, 81% d'entre eux ont été évalués (et 14% sont en cours d'évaluation), représentant plus de 90% du chiffre d'affaires critique. Avec un score moyen de 55/100, leur performance est supérieure au score moyen de 43/100 constaté au niveau global EcoVadis. Les scores obtenus par les fournisseurs du Groupe sont intégrés aux revues de performance annuelles réalisées avec eux par la Direction des Achats. Les fournisseurs ayant obtenu un score inférieur à 45/100 au global ou sur l'un des piliers EcoVadis, doivent présenter un plan d'actions correctives.

Référentiels

Pour la troisième année consécutive, le Groupe a figuré en 2021 parmi les entreprises les mieux notées par la plateforme EcoVadis, avec une note de 69/100 (niveau Or). Sur les 60 000 entreprises évaluées par EcoVadis, Tereos se place ainsi dans les 4% les mieux notées. Le Groupe vise à progresser et à maintenir un score supérieur à 70/100, notamment en s'améliorant sur les piliers les moins satisfaisants au regard des critères EcoVadis.

Le Groupe s'appuie également sur le référentiel SMETA (*Sedex Members Ethical Trade Audit*) et est audité par ses clients ; en 2021/22, 24 sites du Groupe ont été certifiés. Ce référentiel incite les différents maillons des chaînes d'approvisionnement à s'orienter vers des pratiques éthiques et responsables. Il a été rédigé en collaboration avec des groupes mondiaux par SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*). Les audits SMETA sont conduits par des organismes tiers et portent sur la gestion environnementale, la santé et la sécurité du personnel, les normes du travail et l'éthique des affaires.

Emprunts à impact positif

En associant ses lignes de financement à ses performances en matière de développement durable, Tereos s'engage encore davantage à intégrer le développement durable dans ses pratiques. Depuis 2020, le Groupe a signé plusieurs emprunts à impact positif, dont l'objectif est de soutenir le développement des activités de Tereos tout en s'appuyant sur un engagement à atteindre des objectifs de durabilité précis. En effet, dans le cadre de ces accords de financement, Tereos peut bénéficier d'une réduction du taux d'intérêt du prêt pour chaque année d'atteinte d'objectifs de performance durable, validée par un audit indépendant.

En juin 2020, Tereos Sucre & Énergie Brésil a signé le premier emprunt à impact positif au Brésil dans le secteur du sucre et de l'éthanol, pour un nouveau financement à long terme de 105 millions de dollars, réalisé auprès d'un groupement de sept banques partenaires de longue date de Tereos.

En octobre 2020, Tereos SCA a signé un emprunt à impact positif concernant une ligne de crédit revolving pour un montant de 200 millions d'euros.

Plus récemment, deux autres emprunts à impact positif ont été finalisés, l'un concernant Tereos Sucre France, en septembre 2021 pour un montant de 390 millions d'euros, et l'autre pour les activités de Tereos Starch & Sweeteners Europe, en février 2022 pour 190 millions d'euros. Ces deux nouvelles lignes de financement sont également constituées d'un mécanisme similaire de réduction du taux d'intérêt, en contrepartie de l'atteinte d'objectifs de développement durable.

Avec cette démarche placée sous le signe de la durabilité, Tereos s'engage à atteindre d'ici 2025/26 plusieurs objectifs en matière de performance durable, calculés selon des indicateurs clés : la réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre, la réduction annuelle de la consommation d'eau, la hausse de la part de matières premières certifiées durables, le développement des bandes fleuries pour la protection de la biodiversité et enfin l'obtention par le Groupe d'un meilleur score lors de l'évaluation formelle de ses critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG).

Objectifs de Développement Durable

Depuis 2017, le Groupe s'inspire du Pacte Mondial des Nations Unies, et s'efforce de respecter ses dix principes fondamentaux en matière de droits de l'homme, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption⁹.

Intégrant ces principes dans sa stratégie et son action, Tereos soutient également les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies. Le Groupe a intégré neuf de ces ODD, présentés ci-dessous¹⁰, en cohérence avec son activité et ses zones d'implantation :





AGRICULTURE DURABLE

05



Contexte

Tereos soutient un modèle d'agriculture durable pour anticiper les défis de demain : en 2050, la planète comptera près de 10 milliards d'habitants. Pour subvenir aux besoins de la population mondiale, il faudra, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture¹¹, augmenter de près de 50% le niveau de production d'aliments, de fourrages et d'agrocarburants de 2012. Cette progression devra se faire en parallèle d'une transformation significative du modèle agricole, afin d'assurer la préservation de la planète et de ses ressources.

¹¹ <https://www.fao.org/3/cb7654fr/cb7654fr.pdf>

RÉSULTATS



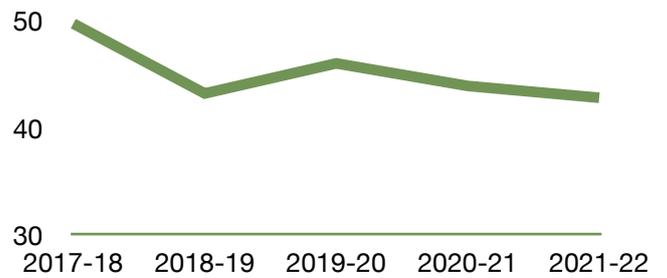
42,8

millions de tonnes de matières premières transformées en 2021/22 (43,9 millions de tonnes en 2020/21)



La production en betteraves a augmenté de 26% après une année 20/21 de faible rendement, tandis que celle de canne a diminué dans les mêmes proportions, (conditions climatiques défavorables au Brésil).

Tonnages de produits agricoles traités (en Mt)



75%

des produits agricoles du Groupe sont évalués ou certifiés durables (62% en 2020/21)



Les progrès réalisés en betteraves ont été amplifiés par l'augmentation de la production. De plus, le pourcentage de canne à sucre évaluée durable au Brésil est en croissance, passant de 30% à 42%.

■ 2017-18 ■ 2019-20 ■ 2021-22
■ 2018-19 ■ 2020-21



Part de produits agricoles certifiés / évalués durables (en %)

Engagements

Notre ambition à 2030

_ 90% des matières premières évaluées ou certifiées durables

- Poursuivre le déploiement de certifications de nos matières premières et l'évaluation de nos agriculteurs partenaires
- S'appuyer sur le savoir-faire agronomique pour conjuguer rendement performant et respect de l'environnement
- Engager une démarche bas carbone sur nos exploitations agricoles

Politiques et plans d'actions

Le modèle Tereos repose sur des relations de proximité pérennes avec ses coopérateurs, puis avec le milieu agricole dans son ensemble (fournisseurs, transporteurs...). Cette maîtrise de la chaîne de valeur, doublée d'une présence internationale, permet au Groupe d'assurer un approvisionnement issu de filières directes et sécurisées. Pour répondre aux défis du changement climatique, le Groupe aide les agriculteurs à améliorer leur résilience tout en réduisant l'empreinte environnementale de leur activité à travers de nouvelles pratiques, telles que l'agriculture de précision et l'agriculture raisonnée.

La gouvernance de l'enjeu Agriculture Durable est décentralisée au niveau des *Business Units*. En effet, tout en s'inscrivant dans un cadre commun, les éléments relatifs à cet enjeu sont variables en fonction des *Business Units* : la diversité des matières premières transformées, des profils de chaîne d'approvisionnement et les spécificités locales expliquent cette nécessaire adaptation.

Le Groupe a néanmoins engagé une réflexion transversale pour s'assurer que ces enjeux et les risques associés soient mieux couverts et gérés de manière cohérente. Une étude a été menée en 2020 auprès de l'ensemble des *Business Units* pour mieux appréhender la façon dont l'enjeu Agriculture Durable est géré, en termes de pilotage et de responsabilités.

Un des axes d'amélioration envisagés repose sur la création d'un réseau de référents pour les enjeux agricoles, piloté par l'équipe RSE. En complément, la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement durable du Groupe, intégrant notamment les problématiques de l'agriculture durable, fera l'objet d'un suivi régulier auprès des *Business Units*, par le comité en charge de son pilotage. L'approche choisie pour cette stratégie, construite en consultation avec les *Business Units*, implique également leur responsabilisation sur l'atteinte des objectifs fixés avec chacune d'elles.

5.1

DEMARCHES MISES EN ŒUVRE PAR TEREOS SUR L'AMONT AGRICOLE

Innovation & nouvelles technologies

L'innovation agronomique est un processus continu chez Tereos. La recherche de nouvelles techniques de production pour une agriculture durable est au cœur des travaux du Service Agronomique. Elle s'exerce à travers de nombreux essais et expérimentations menés chaque année par la Ferme Tereos Polyculture. Tel un laboratoire R&D agronomique à ciel ouvert, cette ferme teste de nouvelles techniques innovantes qu'elle déploie ensuite auprès des coopérateurs.

En 2021/22, ce sont plus de 6 000 micro-parcelles expérimentales de betterave, pomme de terre de féculé et luzerne qui ont été mises en place sur tout le territoire d'approvisionnement. La Ferme Tereos Polyculture permet de développer de nombreuses innovations, visant à améliorer la performance et la rentabilité des exploitations de des coopérateurs. Ainsi, chaque agriculteur coopérateur bénéficie des meilleures techniques disponibles au travers des conseils personnalisés de son responsable de secteur.

La Ferme Tereos Polyculture a notamment servi en 2021 de cadre aux essais de la troisième génération du robot désherbeur ARA, conçu et développé en partenariat avec la société suisse *Ecorobotix*. Grâce à son système de vision et à l'intelligence artificielle, ce robot permet un traitement de précision et donc une

réduction drastique de l'utilisation de désherbants : jusqu'à 95 % pour un passage par rapport à un pulvérisateur. Cette innovation permet en outre de répondre à plusieurs problématiques : l'amélioration des pratiques culturales durables, la réduction du recours aux produits phytosanitaires et donc des coûts de production.

Pour augmenter la rentabilité des exploitations, le Groupe s'appuie également sur le digital et les nouvelles technologies : captation et analyse d'images par drones et satellites, utilisation d'algorithmes, installation de stations de travail mobiles pour effectuer des relevés au plus près des champs. L'utilisation de drones permet notamment de cartographier la présence d'adventices dans les parcelles, de réduire significativement les intrants ou encore d'estimer le niveau de biomasse et donc le rendement.

Au Brésil, Tereos développe le projet d'analyse avancée Galileo, qui a pour objectif d'augmenter la productivité de la canne à sucre grâce au big data, aux statistiques et à l'apprentissage automatique (*machine learning*).

En exploitant plusieurs téraoctets de données (images satellites et drones, stations météo, capteurs d'équipements, bases de données internes et externes), Tereos Sucre & Energie Brésil est en mesure d'utiliser la science des données pour effectuer des analyses statistiques complexes et développer des modèles avancés d'intelligence artificielle. La prise de décision est améliorée, pour tirer le meilleur parti des champs de canne à sucre selon trois approches :

- Prédiction : les analyses, corrélations et prévisions fournies aux équipes permettent des décisions plus rapides et plus précises, pour une productivité agricole plus élevée
- Détection : en appliquant des modèles de *deep learning* aux images collectées par drones et satellites, il est possible de détecter rapidement et précisément les trous de plantation, la présence de mauvaises herbes, et d'autres facteurs impactant la productivité agricole
- Optimisation : grâce à de puissants algorithmes, les itinéraires et les délais d'intervention des équipes sont rationalisés, optimisant ainsi le scénario pour le meilleur résultat possible

En Espagne, les équipes de Tereos ont mis au point, en partenariat avec l'Université de Saragosse, un projet de biocontrôle pour minimiser la présence de la pyrale du maïs, principal ravageur dans les champs de maïs. L'usage de moyens de lutte biologique permet ainsi de traiter la présence de ravageurs sans avoir recours à des produits phytosanitaires.

En France, l'application « *Mes Silos by Tereos* », permet depuis la campagne 2020/21 aux coopérateurs de notifier en temps réel les équipes Tereos des changements de statuts de leurs silos, grâce à la géolocalisation. Cet outil d'échange d'informations optimise la logistique d'enlèvement des silos et permet aux utilisateurs de comparer leurs indicateurs clés (rendement, tare terre, richesse) par rapport aux autres coopérateurs.

Conseil agronomique

Le Service Agronomique de Tereos Sucre France a pour rôle d'identifier et de mettre en œuvre des axes de progrès et d'innovation agronomique, notamment dans le cadre des évolutions du modèle agricole et

de la réglementation. Il participe en tant qu'expert aux différentes commissions métiers de la coopérative et agit comme conseil scientifique. Ses travaux portent sur l'amélioration des rendements et la qualité des productions agricoles, pour développer un modèle d'agriculture durable. Le Service Agronomique mène des expérimentations afin d'identifier les bonnes pratiques à partager (protection de la culture, désherbage alternatif, conservation des matières premières, etc.). Les agronomes rédigent tous les ans des synthèses d'expérimentations et des recommandations pour les années suivantes, répertoriées au sein d'un *Agrobook* dédié à chacune des cultures du Groupe.

Le Service Agronomique met également l'accent au niveau de ses essais sur la façon dont les productions de Tereos s'intègrent dans les systèmes de culture (dates de semis, de récolte, etc.), avec pour objectif de créer de la valeur à l'échelle des exploitations. L'expérimentation variétale et la génétique sont un levier majeur d'innovation face à des problématiques liées notamment au changement climatique, à la résistance aux maladies et à l'amélioration du rendement. Le Service Agronomique mène ces travaux à l'échelle européenne, dans le cadre de partages d'expérience avec la République tchèque ou la Roumanie, qui transforment également de la betterave sucrière.

Les équipes du Pôle Coopérateurs accompagnent également les coopérateurs pour réduire l'usage des produits phytosanitaires, en identifiant les pratiques durables autour de la recherche variétale, du désherbage mécanique, du biocontrôle ou encore de la protection des sols. Tereos mise également sur les Certificats d'Économie des Produits Phytosanitaires (CEPP), dont l'objectif est d'inciter les acteurs du monde agricole à réduire leur consommation de produits phytosanitaires. Dans ce cadre, la coopérative obtient un certain nombre d'obligations, en fonction de ses volumes de vente, qu'elle doit compenser par un nombre équivalent de CEPP, sous peine d'une pénalité financière. Une fois le quota de certificat atteint, il est en revanche possible de vendre le surplus de certificats. Tereos s'est fixé pour objectif de collecter 200 000 CEPP d'ici 2023.

Engagements dans le cadre du plan de prévention de la filière betterave-sucre

En 2020, la crise provoquée par le virus de la jaunisse, transmis par les pucerons, a fortement pénalisé la filière, avec des pertes de rendement de l'ordre de 30% par rapport à la moyenne quinquennale. Le risque d'être exposé au virus de la jaunisse était auparavant contrôlé par les agriculteurs betteraviers via le recours à des solutions de traitements de semences à base de néonicotinoïdes, substances non autorisées depuis 2018.

Face au risque de voir la filière périlcliter, une dérogation de 2020 a permis, dans des conditions définies, d'utiliser jusqu'en 2023 des semences enrobées avec des néonicotinoïdes, pour les seules cultures de betterave sucrière. En l'absence d'alternative viable, ces dispositions visent à accorder un délai suffisant pour conduire les travaux de recherche afin de mettre au point des nouvelles méthodes efficaces pour lutter contre la jaunisse. L'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS), dont Tereos est membre, a publié un plan de prévention de l'ensemble de la filière betterave-sucre, pour établir un processus de transition vers une culture de la betterave sans néonicotinoïdes, à horizon 2024 au plus tard. Ce plan regroupe une trentaine d'acteurs de la filière avec un financement exceptionnel de l'Etat à hauteur de 7 M€ sur 3 ans.

Le PNRI compte à ce jour 21 projets articulés autour de quatre axes de travail :

- La surveillance de la réalité du terrain
- La mise en pratique de toutes les solutions alternatives aux néonicotinoïdes
- La protection des pollinisateurs et de la biodiversité
- Le partage des connaissances et des fruits de la recherche.

Membre du Comité de Coordination Technique du PNRI, Tereos est pleinement impliqué dans la gestion des projets de recherche. Le Pôle Coopérateurs de Tereos participe activement à quatre projets du PNRI, notamment via les fermes pilotes d'expérimentation, où sont évaluées les combinaisons de pratiques susceptibles de réduire les risques de jaunisse et les pertes de rendement associées. Les solutions alternatives développées se basent, entre autres, sur le biocontrôle, l'action des auxiliaires, la sélection variétale, les plantes compagnes ou encore l'implantation de bandes fleuries pérennes.



5.2

SUIVI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE L'AMONT AGRICOLE

Démarche bas carbone

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, Tereos a lancé une étude de faisabilité pour explorer les opportunités présentées par l'émergence d'un marché du carbone d'origine agricole. Avec le lancement du label bas carbone 'grandes cultures', le stockage du carbone ou la baisse des émissions réalisée par les producteurs de grandes cultures peut générer des certificats commercialisables auprès d'acteurs souhaitant compenser leur empreinte carbone.

Ce projet s'intègre dans la réflexion que mène Tereos sur la décarbonation de ses activités et la valorisation des bonnes pratiques de ses coopérateurs. Trois approches sont étudiées, afin d'en maîtriser la méthodologie et de mieux définir comment accompagner les coopérateurs :

- Tereos est partenaire du consortium *Carbon Think (Terrasolis)* : ce collectif régional regroupe une centaine de fermes de grandes cultures dans le Grand Est et a pour objectif d'évaluer et de valoriser les pratiques bas carbone. Tereos a réalisé 10 diagnostics et participe aux réflexions sur la valorisation future des crédits carbone.
- Tereos teste également l'outil proposé par *Soil Capital*, premier programme de rémunération du carbone. La plateforme permet en effet de réaliser un diagnostic annuel de la performance technico-économique et un bilan carbone de l'exploitation, via l'outil *Cool Farm Tool*. Le Groupe va tester la méthodologie sur quatre diagnostics afin d'en comparer les résultats avec le Label Bas Carbone.
- Enfin, Tereos a été lauréat de l'appel à projet de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) afin de réaliser des diagnostics carbone auprès d'une vingtaine de jeunes

agriculteurs volontaires. Ces diagnostics, réalisés à partir de l'outil *CarbonExtract d'Agrosolutions*, seront suivis d'un plan d'action pour réduire le bilan carbone des exploitations et enfin d'un bilan 12 à 18 mois plus tard. L'objectif est d'évaluer la faisabilité d'un projet Label Bas Carbone à grande échelle, en mesurant d'une part le potentiel des crédits carbone et, d'autre part, les coûts associés aux changements de pratiques.

La démarche initiée par Tereos, en quantifiant les réductions d'émissions et la séquestration du carbone, vise aussi à disséminer auprès des coopérateurs des pratiques agricoles qui y contribuent. Celles-ci incluent des leviers de réduction des émissions (ajustement de la fertilisation azotée, réduction de la consommation de combustibles fossiles) ainsi que des leviers de stockage du carbone (augmenter la quantité de biomasse restituée par les couverts végétaux, insérer et allonger les prairies temporaires artificielles dans les rotations).

Par exemple, au Brésil, Tereos Sucre & Energie Brésil, exploitant des champs en propre, s'est fixé pour objectif d'atteindre d'ici 2026 une réduction de 4,84% d'émissions de CO₂ sur les scopes 1 et 2 (par rapport aux résultats moyens de 2019 et 2020). Pour ce faire, TSEB a mis en place des actions au niveau industriel, mais aussi au niveau agricole, telles que : le remplacement des engrais azotés, l'utilisation d'engrais organiques et organo-minéraux, l'utilisation d'engrais correcteurs de carences qui sont moins émetteurs. Enfin, TSEB renforce la pratique de la rotation des cultures, et, pour les machines agricoles, utilise des additifs diesel, avec une concentration plus élevée de biodiesel.

Référentiels de durabilité

Pour faire face aux enjeux climatiques et démographiques, Tereos accompagne ses coopérateurs ou partenaires à travers le monde, afin de préserver à long terme les ressources naturelles. Dans ce contexte, Tereos s'engage pour une agriculture socialement et environnementalement responsable, en s'appuyant sur des référentiels exigeants : SAI Platform, SAI, Bonsucro, 2BSvs.

Le référentiel de SAI Platform - *Sustainable Agriculture Initiative Platform* - a été créé par Nestlé, Unilever et Danone pour promouvoir un socle commun de pratiques agricoles durables compétitives, de l'amont à l'aval de la filière. Première coopérative sucrière à rejoindre ce référentiel en 2015, Tereos est membre actif du développement du référentiel et a tout d'abord déployé cet outil auprès de ses 12 000 coopérateurs en France, pour valoriser au mieux leurs matières premières agricoles.

Après une première évaluation réussie en 2016, celle-ci a été renouvelée en 2019, avec 100% des coopérateurs évalués 'or' ou 'argent'. Avec 8 points de plus que lors du précédent audit, la part croissante d'exploitations évaluées 'or' démontre l'engagement des coopérateurs Tereos dans une agriculture durable et performante. Le Groupe a étendu ce dispositif à la République tchèque en 2017 (renouvelé en 2020), puis à la Roumanie et à la Réunion en 2019.

En 2020, le Groupe a également fait évaluer ses céréales (blé et maïs) selon le référentiel de SAI Platform : au sein de Tereos Starch & Sweeteners Europe (TSSE), ce sont plus de 38 000 agriculteurs

Haute Valeur Environnementale

En complémentarité avec le sucre conventionnel et le sucre biologique, Tereos a poursuivi le développement de son offre en proposant en 2020 une gamme de sucre issu de betteraves Haute Valeur Environnementale (HVE). L'objectif est d'une part de soutenir et de valoriser les démarches de développement durable des agriculteurs ; et d'autre part de répondre aux attentes sociétales, tant en termes de durabilité environnementale que de traçabilité.

Le référentiel HVE, mis en place à la suite du Grenelle de l'Environnement (2008) repose sur quatre piliers : la protection de la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau. Contrairement au niveau 2 de la certification, qui engage une obligation de moyens, la Haute

partenaires qui répondent d'ores et déjà aux critères de durabilité du référentiel. Chez Tereos Iberia, filiale espagnole du Groupe, l'ensemble des fournisseurs ont reçu une attestation de vérification, dont 80% ont été classés 'or' ou 'argent'.

Au Brésil, le Groupe encourage le déploiement de Bonsucro, un standard de durabilité destiné à diminuer les risques sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de la canne à sucre, de la culture jusqu'aux produits finaux (éthanol et sucre). C'est un standard exigeant qui intègre plus de 200 paramètres à renseigner, axés notamment sur le respect des droits de l'homme et de l'environnement. Ces paramètres, traduits par 53 indicateurs, doivent être respectés par les fournisseurs de canne à sucre. En 2021/22, 42% de la canne à sucre transformée par Tereos au Brésil est certifiée, ainsi que cinq de ses sept sucreries.

Enfin, le Groupe s'appuie également sur le référentiel 2BSvs, certification relative à la production durable de biomasse et qui concerne notamment les producteurs de biocarburants, bioliquides et biogaz. Cette certification permet une reconnaissance internationale des produits commercialisés selon les conditions de durabilité fixées par la directive européenne 2009/28/CE : zones de production de la biomasse, réduction des émissions de gaz à effet de serre. Tereos peut ainsi certifier 100% de sa production betteravière destinée à la production de bioéthanol. En 2021/22, Tereos compte 12 sites certifiés 2BSvs.

Valeur Environnementale (niveau 3) s'appuie sur une obligation de résultats, mesurée par des indicateurs de performance environnementale. La Haute Valeur Environnementale correspond au niveau le plus élevé de la certification environnementale des exploitations agricoles.

En 2021, la deuxième campagne HVE s'est déroulée sur le site d'Artenay, avec plus de 25 associés et 375 hectares de betteraves HVE. La Ferme Tereos Polyculture a été elle-même certifiée HVE en 2022 et Tereos est à ce jour le seul acteur sucrier à proposer une production de sucre HVE ségrégulée. Le Groupe propose une gamme complète à destination des industriels (B2B) et des consommateurs finaux (B2C) : depuis avril 2021, du sucre de betteraves HVE à la marque Béghin Say est commercialisé en grandes surfaces.

Agriculture biologique

Les produits issus de l'agriculture biologique connaissent une forte croissance de notoriété, prenant une place importante dans les attentes des consommateurs. Tereos est un acteur précurseur dans la distribution de sucre de canne biologique en Europe depuis plus de 15 ans.

En 2018, Tereos Sucre France a démarré le développement d'une gamme en propre, à partir de betteraves françaises, avec l'avantage-clé pour les clients européens du Groupe d'être un produit local. Les années suivantes ont marqué une montée en puissance des ambitions du Groupe, avec une augmentation des surfaces de betteraves bio, passées de 200 à 750 hectares (bio et C2), ainsi que l'accroissement du nombre de producteurs (plus de 100, répartis dans les Hauts-de-France, l'Île de France, le Centre-Val de Loire et le Grand Est).

L'usine d'Artenay, dont la certification bio a été délivrée par Ecocert en 2021, a ainsi produit 3 800 tonnes de sucre de betterave bio français. Initialement vendu exclusivement aux clients industriels du Groupe (secteurs des boissons, de l'épicerie sucrée et de la confiserie), il est depuis avril 2021 également commercialisé en grande distribution sous la marque Béghin Say.

Reflète de la stratégie de diversification du Groupe, le développement bio de Tereos dépasse la seule production de sucre bio :

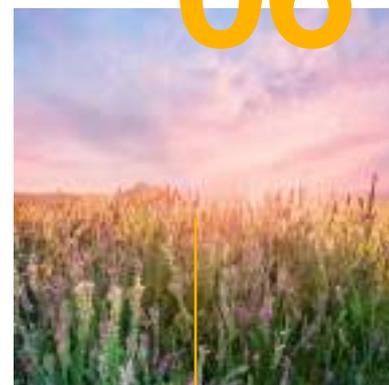
- La nutrition animale : Tereos a initié depuis 2019 la production et la transformation de luzerne bio pour répondre à la demande de ses coopérateurs producteurs. Ce nouveau débouché permet d'accompagner les éleveurs bio en leur proposant une offre de nutrition animale bio adaptée, issue des matières premières transformées par le Groupe.
- Les protéines végétales : depuis 2019, les gammes de spécialités végétales *Epi&Co* et *EpiWit*, sont disponibles en version certifiée bio. *Epi&Co* est la première activité à base de produits amyliacés de Tereos à recevoir la certification biologique.
- L'alcool bio : en 2021, le Groupe a étendu sa gamme avec la production d'alcool de betterave bio. Tereos a obtenu, pour la première fois en France, la certification Cosmos, attribuée aux acteurs de la filière cosmétique biologique. Cette production d'alcool de betterave bio française répond en effet aux attentes des clients de Tereos des secteurs de la parfumerie et de la cosmétique.





PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

06



Contexte

La vision du Groupe est de produire un produit de qualité, sûr, avec un rendement satisfaisant et une maîtrise de l'empreinte environnementale. Tereos encourage les bonnes pratiques agricoles favorisant la biodiversité, qui contribuent au maintien de la qualité des milieux. Concernant ses activités industrielles, Tereos a choisi de porter une attention particulière à la réduction de son impact environnemental, notamment par la valorisation complète des ressources naturelles travaillées, la maîtrise de ses rejets et de ses consommations d'eau et enfin de ses rejets atmosphériques.

RÉSULTATS

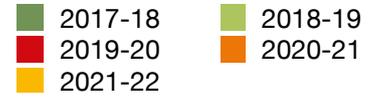


28%

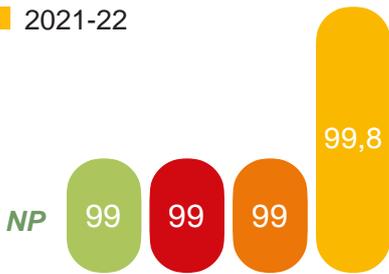
des sites du Groupe sont certifiés ISO 14 001 (système de management environnemental) en 2021/22. (27% en 2020/21)



Le nombre de sites certifiés ISO 14 001 est resté stable en 2021/22



Part des sites certifiés ISO 14001 (en %)



Part de matières premières agricoles valorisées (en %)



99,8%

des matières premières sont valorisées en 2021/22 dans le Groupe. (99% en 2020/21)



Le Groupe a poursuivi l'amélioration (+0,1%) de son taux de valorisation.



40%

est la part des filiales ayant un projet de biodiversité en ligne avec la charte biodiversité Tereos (40% en 2020/21)



Pour ce nouvel indicateur lancé en 2021/22, six projets ont été retenus, déployés sur un total de quatre *Business Units*.



Part des filiales ayant un projet de biodiversité en ligne avec la Charte biodiversité Tereos (en %)

NP = indicateur non-publié

Engagements

Notre ambition à 2030

- _ 100% de nos filiales auront déployé un projet de protection de la biodiversité, en ligne avec notre Charte de la biodiversité Tereos
- _ 100% de nos matières premières agricoles valorisées, sans déchets

- Accélérer le déploiement de l'agriculture de précision
- Restituer les habitats naturels des pollinisateurs et des espèces endémiques ; miser sur la rotation des cultures pour améliorer la fertilité et la qualité des sols.
- Limiter nos déchets et valoriser nos matières premières à 100%, sans aucun gaspillage

Politiques et plans d'actions

En 2019, Tereos a travaillé à élaboration d'un plan stratégique de durabilité pour ses filiales Tereos Sucre France et Tereos Starch & Sweeteners Europe. Ce plan stratégique, défini dans un premier temps à l'échelle européenne, a également été décliné en 2020/21 au sein de l'ensemble des *Business Units* dans le monde. Cet engagement s'inscrit dans le plan d'excellence opérationnelle du Groupe.

A titre illustratif, Tereos Sucre France a mis en place un programme de management environnemental qui prend en compte ces enjeux. Les plans d'action définis pour chaque usine de cette Business Unit visent notamment à :

- Maîtriser et réduire les émissions atmosphériques. Un programme pluriannuel d'investissements permet de mettre en œuvre des nouvelles techniques associées aux installations de combustion ;
- Maîtriser l'impact des activités sur le milieu aqueux : en organisant un suivi régulier des rejets et des bassins qui les contiennent, en maintenant la performance des installations de traitement des eaux usées et en menant un programme pluriannuel d'optimisation des consommations d'eau ;

- Maintenir un taux de valorisation des déchets à plus de 98% par la recherche régulière de filières de traitement et l'organisation du tri ;
- Maîtriser les impacts des sites vis-à-vis des riverains par des actions visant à réduire les nuisances olfactives, accompagnées des études réglementaires sur les bruits et une communication régulière avec les parties prenantes externes.

Enfin, le Groupe a pour ambition l'intégration des principes de l'éco-conception afin d'anticiper la fin de vie des produits, de rationaliser les emballages et d'optimiser la gestion des déchets.

6.1

PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

En 2022, Tereos a finalisé son plan Biosphère+, qui répertorie l'ensemble des actions entreprises par le Groupe en faveur de la protection de la biodiversité. En écho à la mission coopérative de Tereos, ce plan est organisé autour des trois axes forts : la préservation des pollinisateurs, la préservation des espèces endémiques et la préservation des sols.

Préservation des pollinisateurs

Le plan de prévention de la filière betterave-sucre (cf. chapitre 5.1) prévoit de développer les pratiques pour protéger et favoriser les pollinisateurs et les auxiliaires des cultures. L'engagement pris par la filière, et auquel Tereos contribue, consiste à implanter, sur la base de l'expertise des réseaux apicoles locaux, 4 000 hectares de surfaces de plantes mellifères (luzernes d'été, bandes fleuries, jachères mellifères, etc.) sur l'ensemble des exploitations betteravières d'ici fin 2022. L'objectif est de stabiliser ces espaces, d'éviter la prolifération d'espèces indésirables et de favoriser l'habitat pour les insectes auxiliaires. Tereos propose à ses coopérateurs d'implanter des bandes fleuries avec des couverts à base de semences mellifères, afin de constituer une source alimentaire pour les pollinisateurs. En 2021, ces ventes de semences ont représenté l'équivalent théorique de 725 hectares semés sur la zone d'approvisionnement de Tereos. Cet objectif a par ailleurs été inclus parmi les indicateurs de performance d'un emprunt vert conclu en 2021 pour Tereos Sucre France.

Tereos est également partenaire de l'association Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), ayant pour mission de maintenir les services de la pollinisation en

Le Groupe s'est également doté d'une Charte biodiversité Tereos, qui découle directement du plan *Biosphère+*. L'objectif de cette charte est de définir les attentes du Groupe auprès de ses filiales, afin de fournir un cadre cohérent aux actions de préservation de la biodiversité. La nouvelle stratégie de durabilité du Groupe a notamment inclus un indicateur de performance sur la mise en place de projets en faveur de la biodiversité, dont la pertinence et l'impact seront évalués selon cette charte.

soutenant l'apiculture et l'agriculture. En 2021, le RBA a assuré la formation de quatre techniciens agricoles de Tereos à la reconnaissance des insectes pollinisateurs et auxiliaires des cultures.

Tereos s'est engagé, en 2021 dans le projet Apiluz, porté par l'association Symbiose, pour laisser une bande non fauchée de 3 mètres de large dans les parcelles de luzerne. L'objectif est de développer la ressource alimentaire des pollinisateurs et améliorer l'état de santé des abeilles grâce à la luzerne. En 2021, pour la première année de test à grande échelle, les objectifs initiaux de la filière ont été dépassés, avec au total 550 hectares de bandes non fauchées (1 800 km) soit une réserve alimentaire qui pourrait nourrir des millions d'abeilles.

Enfin, au Brésil, Tereos a initié en partenariat avec trois organisations (SAA, UNICA et Orplana) et Syngenta, le *Projeto Apícola* pour protéger ces insectes bénéfiques, qui sont responsables de la pollinisation de centaines d'espèces végétales indigènes et certaines cultures phares du Brésil. Les équipes ont par ailleurs identifié autour des sites Tereos 43 apiculteurs, qui vont être invités à participer à des programmes de formation sur la gestion reproductive des abeilles.

Préservation des espèces endémiques

La déforestation, mais aussi le changement d'affectation des terres, sont les causes premières de dégradation des habitats. C'est pourquoi Tereos s'emploie à maintenir et restaurer, les habitats naturels sur lesquels il opère.

En France, les bassins de décantation des sucreries offrent un espace de refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux sédentaires ou migrateurs. Plusieurs sites de sucreries tels que Lillers, Attin, ou Boiry-Sainte-Rictrude sont référencés en tant que ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et font l'objet de suivi régulier par des associations ornithologiques locales. Tereos œuvre pour garantir la préservation de ces espaces, comme en témoigne le contrat d'engagement mutuel signé en 2018 entre le site d'Origny-Sainte-Benoîte et le Conservatoire Naturel de Picardie.

Au Brésil, Tereos a présenté un vaste plan de reboisement qui vise à restaurer 1 500 hectares de végétation indigène à proximité de ses sept usines, avec la plantation de plus de 1,1 million de semis d'espèces indigènes, soit une surface équivalente à plus d'un millier de terrains de football. La pépinière située sur le site d'Olimpia a la capacité de produire 350 000 plants indigènes par an, qui sont utilisés pour

Préservation des sols

Les sols participent à de nombreux phénomènes écosystémiques vitaux pour les humains et tout autre être vivant : c'est pourquoi il est primordial de protéger les sols. Tereos s'efforce de promouvoir la gestion durable des sols, afin de préserver leurs fonctions naturelles.

Face aux risques liés à la compaction des sols, Tereos s'est engagé depuis juin 2020 dans le projet *Prévibest*, piloté par l'Institut Technique de la Betterave, dont l'objectif principal est de développer un outil d'aide à la décision aux acteurs de la filière, agriculteurs et techniciens, pour appréhender la problématique des risques de tassements générés par les récoltes de betteraves.

A La Réunion, le service Techniques Culturelles, rattaché au centre de recherche eRcane, travaille sur la préservation des sols et a développé plusieurs thématiques de recherche-développement :

- Le travail minimal du sol en plantation pour limiter les risques d'érosion hydrique liés aux pentes et à la pluviométrie importante en saison cyclonique ;

le reboisement, sur les terres gérées par le Groupe et ailleurs. En l'espace de cinq ans, Tereos a déjà fait don de plus de 750 000 plants à ses partenaires producteurs de canne à sucre et des institutions publiques locales.

La lutte contre les incendies dans la région passe aussi par l'anticipation et la prévention de l'apparition de feux. C'est l'objectif affiché par le projet ORION (*Observed Remote Information from Orbital Navigation*) qui utilise la technologie aérospatiale de 13 satellites pour observer en temps réel l'état des 300 000 ha de champs de canne approvisionnant les usines. Grâce au système ORION la réponse face aux incendies a grandement été améliorée permettant d'identifier un départ de feu dans les 5 min, au lieu de 1h45 précédemment, ce qui réduit à la fois les pertes agricoles de biodiversité champêtre.

Enfin, Tereos contribue au programme *Olhos d'agua*, qui a déjà permis de réhabiliter cinq sources, dans la région du nord-est de São Paulo, et s'emploie à en réhabiliter deux autres. Ce programme a pour vocation le reboisement de zones naturelles autour des sources, pour donner au sol des conditions favorables à l'infiltration des eaux pluviales, conduisant à une augmentation de la quantité d'eau et à l'amélioration de sa qualité.

- La valorisation des matières fertilisantes d'origine résiduaire afin de préserver et d'augmenter l'activité biologique des sols et ainsi d'améliorer la productivité au champ tout en conservant une biodiversité essentielle.

Au Brésil, les producteurs de canne à sucre suivent une méthode de préparation de sol qui consiste à ameublir, sans retournement, une couche compacte du sol. L'objectif est de redonner de la perméabilité au sol en améliorant le drainage naturel et en préservant la biodiversité du sol. Cette méthode est parfois complétée par un système de cultures en courbes de niveau qui permet de réduire la formation de ravines et de rigoles lors d'un ruissellement important. La mécanisation permet aussi de limiter au maximum le phénomène de compaction qui affecte la disponibilité en eau et en air des sols et de préserver leur capacité d'infiltration.

6.2

VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Valoriser les résidus

Tereos valorise tous les constituants de matières premières végétales qu'il transforme et produit peu de déchets. Le Groupe parvient déjà à valoriser 99,8% des produits agricoles qu'il transforme, et s'est fixé comme objectif pour 2030 d'atteindre un taux de valorisation de 100%. A titre d'exemple, la pulpe de betterave notamment est valorisée pour la nutrition animale, afin d'aider les éleveurs à satisfaire les besoins nutritionnels de leurs animaux et à contribuer à la compétitivité économique des élevages. De nombreuses solutions et partenariats sont déployés pour préserver les ressources dans un modèle d'économie circulaire.

- La méthanisation : les vinasses sont un produit issu de la production d'alcool à partir de betterave sucrière. En les transformant en biogaz grâce à des méthaniseurs, le Groupe réduit sa consommation en énergie fossile et ses émissions de CO₂. C'est ainsi que sur le site de Dobrovice (République tchèque), l'unité de méthanisation permet de couvrir une part des besoins en énergie de la distillerie durant la campagne. Par ailleurs à Origny-Sainte-Benoîte, les eaux usées sont méthanisées avant leur passage en station d'épuration, produisant un biogaz qui contribue à alimenter les chaudières du site ;
- La cogénération : énergie produite à partir de la bagasse (résidu de canne à sucre) permettant aux usines de canne à sucre d'atteindre la neutralité énergétique en campagne ;
- La fertirrigation : réutilisation de l'eau extraite des betteraves pour irriguer et nourrir les terres à proximité ;

- Le compostage : installation de stations de compostage sur tous les sites de Tereos Sucre et Energie Brésil, permettant de réduire de 40% le volume total de résidus organiques en produisant annuellement 48 tonnes d'engrais organique, appliqués notamment dans les espaces verts et les pépinières de semis des sites ;
- Les biomatériaux : des tests sont en cours pour utiliser des pulpes de betterave ou de la bagasse pour les emballages alimentaires (barquettes ou cartonnages par exemple).

Au Brésil, Tereos concentre ses efforts sur plusieurs initiatives liées à la production d'énergie propre et renouvelable, dont le biogaz pour la production d'énergie et de biométhane. L'objectif est que d'ici 2030, 100% de la flotte de camions agricoles de TSEB soit alimentée au biométhane, un biocarburant généré à partir de la vinasse.

Les premiers tests ont été lancés en 2021/22, avec notamment un tracteur et un camion Scania de 410ch, tous deux fonctionnant à 100 % au biométhane ; un camion Mercedes sera également inclus à la prochaine campagne de tests. En parallèle, la production de biogaz a démarré via une usine pilote, afin d'assurer une autonomie énergétique. L'ambition de TSEB est de maîtriser pleinement la technologie d'ici 2024 afin de remplir les objectifs de décarbonation des activités agricoles.



Optimiser les emballages

La réduction des emballages est un enjeu partagé par le Groupe, les consommateurs et les collectivités locales. La majorité de l'offre du Groupe étant destinée au marché B2B, la problématique des emballages est moins significative que pour les produits grand public. La plupart des emballages B2B sont réutilisables, c'est-à-dire lavés puis réutilisés, avec une durée de vie d'environ cinq ans. L'enjeu est alors le contrôle des retours et de leur qualité. Par ailleurs, les produits de Tereos étant généralement utilisés en tant qu'ingrédients par ses clients et consommateurs, le Groupe exerce une influence limitée sur la fin de vie de ses produits.

Au Brésil, la législation exige une logistique inversée (du consommateur vers le producteur) pour les emballages des produits grand public, dans le cadre de l'initiative *Eu reciclo* (Je recycle). L'approche utilisée par Tereos est de nouer un partenariat avec des coopératives de recyclage, afin de leur confier l'aspect logistique du processus, qui ne peut être internalisé.

En Europe, Tereos travaille activement sur les emballages répondant aux critères recyclables, pour les versions en plastique notamment. Actuellement, près de 85% des emballages B2C sont déjà 100% recyclables car fabriqués en papier ou carton. La volonté du Groupe est d'aller plus loin et d'atteindre 100% d'emballages recyclables d'ici 2025, tout en s'assurant qu'il existe bien une filière de recyclage et de réutilisation des matières mises sur le marché.

Une démarche de recherche de solutions alternatives a été engagée, en ligne avec les ambitions environnementales du Groupe et les demandes des consommateurs. Les leviers d'amélioration concernent

le changement de matières (pour favoriser les matières recyclables), la réduction de grammage, la suppression du suremballage, la recherche d'emballages mono-matière ou mono-composant.

La branche Béghin Say Pro, dédiée aux restaurateurs, poursuit sa démarche d'éco-conception afin d'aider ses clients dans la gestion de leurs déchets. En 2020, le grammage des sachets papier 1kg qui conditionnent les références de sucres cristal et poudre a été réduit de 10%, ce qui représente une économie annuelle de 28 tonnes de papier. En 2022, l'emballage prêt-à-vendre des *doypacks* (conditionnement x6) a été supprimé, et remplacé par un conditionnement par caisse de 10, soit une économie de 47 tonnes de carton par an.

Le Groupe poursuit ses efforts en travaillant sur l'éco-conception et en optimisant ses emballages : par exemple, en 2021, les équipes ont supprimé les opercules plastiques des étuis 500g, 750g et 1kg de morceaux irréguliers La Perruche ; ce nouvel emballage est sans polyéthylène et donc 100% recyclable. C'est une réduction annuelle de 16 tonnes de papier et six tonnes de plastique.

Pour ses produits destinés à la consommation grand public, utilisés comme des ingrédients, la fin de vie des produits n'est pas l'enjeu le plus significatif pour Tereos, mais bien la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des emballages. Le Groupe souhaite assurer la recyclabilité, voire la réutilisation de ses emballages finaux (marques grand public Béghin Say, La Perruche, Guarani, TTD, Sucreries de Bourbon et Whitworths) et vise à développer des conditionnements évitant le gaspillage alimentaire.

6.3

AUTRES SUJETS LIÉS A L'ENVIRONNEMENT

Rejets dans l'air et émissions de CO2

En France, le dernier bilan carbone (réalisé en 2020 sur les données 2019) a montré que les postes les plus significatifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre au sein de la chaîne d'approvisionnement de Tereos Sucre France se partageaient entre, d'une part, la culture amont de la betterave (entre 20 et 25%) et, d'autre part, les transformations industrielles (entre 65 et 70%).

La disparition progressive du charbon dans la fourniture énergétique de Tereos Sucre France par l'installation de nouvelles chaudières à gaz contribue à la réduction des émissions atmosphériques (-40% des émissions de CO2 et -90 % celles de poussières), liées aux activités industrielles des sucreries et distilleries. Ainsi, après les sucreries de Chevrières et Lillers, c'est le site d'Escaudœuvres qui a achevé en 2021/22 sa conversion en remplaçant sa chaudière au charbon par une chaudières au gaz.

Le projet de Tereos Nutrition Animale, en cours de déploiement sur ses sites, consiste à installer des injecteurs biomasse sur les lignes de séchage, afin de remplacer progressivement le charbon servant à la déshydratation de la luzerne. L'investissement est soutenu par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et fait partie des projets retenus dans le cadre du Plan « *France Relance* ». Cet investissement s'inscrit dans un projet plus large de décarbonation concernant l'ensemble de la filière de déshydratation de la luzerne. Les coopératives impliquées dans cette initiative, dont Tereos, ont été

distinguées en 2022 dans le cadre des Trophées des solutions coopératives organisés par La Coopération Agricole.

En parallèle, d'autres investissements sont également en cours : ainsi, le site Tereos Starch & Sweeteners Europe de Nesle a installé en 2020/21 deux nouvelles chaudières *back up* qui permettent de produire de la vapeur en période de maintenance des autres équipements et de réduire les rejets dans l'atmosphère : ces chaudières n'émettent en effet que 35 à 40 mg de NOx (oxyde d'azote), tandis que la norme se situe à 100 mg. Quant à Tereos Sucre France, les équipes de l'usine de Boiry-Sainte-Rictrude ont remplacé, sur l'une des chaudières à gaz, les brûleurs pour utiliser une technologie de pointe (brûleurs dits 'bas-NOx'), qui permet de réduire fortement les émissions atmosphériques. L'impact environnemental est positif avec une réduction de 60% d'émissions de dioxyde d'azote.

Réduction des nuisances olfactives et sonores

En France, pour lutter contre les émissions olfactives liées à ses activités industrielles, Tereos a nommé en interne sur tous ses sites un « nez » en charge du relevé des nuisances dues notamment aux processus de transformation de la betterave. Les efforts déployés passent par la mise en place autour des bassins de dispositifs anti-odeurs mais surtout à une meilleure qualification et gestion des effluents afin de limiter les processus biologiques odorants (séparation de flux, aération, etc.). Dans d'autres sites (Artenay, Bucy-le-Long, Lillers), Tereos a mis en place, en partenariat avec la société Odometric, des observatoires des odeurs, reposant sur l'implication de riverains volontaires. Ceux-ci effectuent des relevés plusieurs fois par semaine pour signaler toute gêne olfactive générée par les installations du Groupe.

Le site d'Aalst, en Belgique, en coordination avec la Direction de l'Environnement de la région flamande, a travaillé à un plan de remédiation des nuisances olfactives dans les zones résidentielles proches de l'usine : Tereos investit dans l'installation d'un nouveau digesteur anaérobie pour sa station d'épuration. Cette installation permettra non seulement d'augmenter la production de biogaz de 10%, mais aussi de réduire considérablement les risques de nuisances olfactives. Cette nouvelle technologie devrait engendrer, dès sa mise en route en 2023, une réduction significative des émissions de sulfure d'hydrogène (H₂S).

En Espagne, le site de Saragosse a mené au cours des dernières années d'importants investissements pour diminuer les nuisances environnementales de l'usine situées à proximité de zones résidentielles. Le site a notamment revisité ses processus industriels pour éliminer 95% des odeurs qui sont désormais non détectables en dehors de l'usine. Le site a également réduit les nuisances sonores en utilisant des matériaux de protection acoustiques, en optimisant la maintenance des équipements industriels et en installant des sonomètres à proximité des bâtiments résidentiels.

Le Groupe est également engagé dans la réduction des nuisances sonores, qu'elles proviennent du trafic routier engendré lors de la campagne ou bien des installations industrielles elles-mêmes. L'usine de Boiry-Sainte-Rictrude par exemple travaille en étroite coordination avec les autorités locales et les riverains, impactés par le bruit émis par la station de pompage du site. Des ventilateurs dotés de pièges à sons ont été installés, permettant de refroidir les bâtiments de la station de pompage, et ainsi d'en laisser les portes fermées ; des équipements complémentaires de calfeutrement ont également été installés afin de réduire les fuites acoustiques.





INDUSTRIE POSITIVE & DECARBO -NATION

07



Contexte

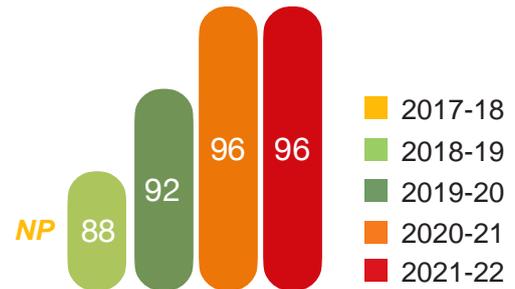
Pour réduire l'impact de ses opérations, la démarche de Tereos repose sur deux axes : réduire et optimiser, d'une part, les consommations d'énergie, et, d'autre part, les consommations d'eau. Le Groupe ambitionne en parallèle de réduire ses émissions de CO2 via l'efficacité énergétique et le remplacement des combustibles fossiles. Les efforts de réduction des consommations portent également sur une meilleure utilisation de l'eau, afin de réduire les prélèvements dans le milieu naturel.

RÉSULTATS



96%

est le taux de restitution de consommation et de la destination de l'eau au sein du Groupe (96% en 2020/21)



Consommation et destination de l'eau (taux de restitution en %)



Le taux de restitution de l'eau est resté stable dans le Groupe en 2021/22. Ce taux est en hausse en Indonésie grâce à des instruments de mesure plus performants.



La performance hydrique en 2021/22 s'établit à

35,4

(40,2 en 2020/21)



Performance hydrique



Ce nouvel indicateur d'intensité illustre les efforts d'optimisation des ressources en eau dans les usines du Groupe. La performance hydrique a été améliorée de 5 points entre 2020/21 et 2021/22.

NP = indicateur non-publié



En 2021/22, les énergies renouvelables (biomasse, biogaz) représentent

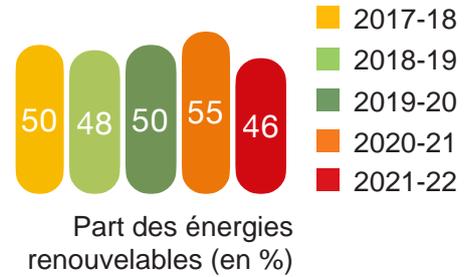
46%

du mix énergétique du Groupe (55% en 2020/21).



La baisse de la part des énergies renouvelables est principalement due à la moindre production en canne à sucre, dont la transformation alimente la cogénération des usines brésiliennes.

La consommation énergétique du Groupe a connu une réduction de -13,1% par rapport à 2020/21.



Part des énergies renouvelables (en %)



les émissions de CO2 (directes et indirectes) ont représenté

2,55 M

de tonnes eq/CO2 en 2021/22 (2,44 M de tonnes eq/CO2 en 2020/21)



L'augmentation de 4,4% des émissions de CO2 est inverse à l'évolution de la production, en baisse de 2,5%.



Emissions de CO2 (en Mt)

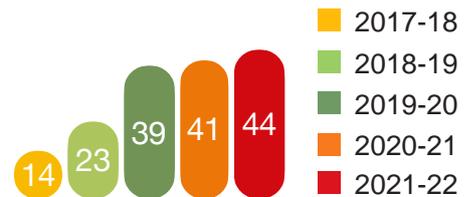


44%

des sites du Groupe ont déployé une démarche ISO 50 001 (système de management de l'énergie) (41% en 2020/21)



Un site supplémentaire en France a été certifié ISO 50 001 en 2021/22.



Part des sites certifiés ISO 50001 (en %)

Engagements

Notre ambition à 2030

- _ Réduire les émissions brutes de CO2 (scopes 1+2) de nos usines européennes d'au moins 30% en moyenne (vs. 2015)
- _ Réduire notre consommation d'eau d'au moins 20% (vs. 2017)

- Réduire la consommation d'énergie sur toute la chaîne de valeur
- Optimiser l'efficacité énergétique de nos processus de production
- Soutenir la production d'énergies renouvelables
- Optimiser le recyclage de l'eau au sein de notre chaîne de valeur

Politiques et plans d'actions

La gestion et la consommation d'énergie est au cœur des enjeux environnementaux du Groupe. Tereos a lancé en 2018 un programme pour accélérer son action dans ce domaine. Chaque entité du Groupe est chargée de mettre en place les plans d'action en lien avec ses activités et ses objectifs clés ainsi qu'un reporting environnemental.

Tereos a lancé en 2020 une démarche d'envergure visant à définir et mettre en place sa stratégie de décarbonation globale. Le Groupe vise ainsi à aligner ses ambitions sur celles du Pacte Vert pour l'Europe (*European Green Deal*), de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) française et dans le respect des termes de l'Accord de Paris sur le climat de 2015.

Dans le cadre de ce projet, le Groupe étudie activement des techniques et technologies process permettant d'optimiser ses consommations énergétiques et toutes les options de production d'utilités renouvelables, afin de diminuer drastiquement son empreinte carbone. Tereos investit dans la modernisation de ses équipements industriels et capitalise sur les énergies renouvelables pour réduire sa consommation énergétique et lutter contre le réchauffement climatique. En 2020 et pour la première fois, le Groupe a ponctuellement dépassé, pour l'ensemble de ses activités, le seuil symbolique de 50% d'énergies renouvelables dans son mix énergétique.

En 2021, Tereos a obtenu pour 2020 sur le périmètre Groupe la note B par l'organisation CDP (anciennement *Carbon Disclosure Project*). Organisation internationale à but non lucratif créée en 2002, elle recueille, grâce à un système d'évaluation basé sur un questionnaire complet, des informations mesurant les émissions de gaz à effet de serre des entreprises participant au programme. Sur cette base, le CDP évalue l'impact environnemental de chaque acteur, ainsi que les actions et programmes qu'ils mettent en œuvre, et leur attribue une note allant de A à D-. La note B obtenue par le Groupe sur le volet « *Changement climatique* », le place ainsi parmi les entreprises les plus performantes en la matière dans son secteur. A titre de comparaison, la note moyenne attribuée aux entreprises par le CDP est B-, tout comme la note moyenne attribuée aux entreprises du secteur agro-alimentaire. Par sa participation au CDP et la note B obtenue, le Groupe est en conformité avec les recommandations du groupe de travail international sur la transparence des risques financiers liés au climat (*Taskforce on Climate-related Financial Disclosures, TCFD*).

7.1

EFFICACITE ENERGETIQUE & ENERGIES BAS CARBONE

Les coûts de l'énergie ont fait de l'efficacité énergétique du Groupe une condition indispensable de sa compétitivité à long terme, d'autant plus après l'explosion des prix au cours de 2021/22 et la nécessité accrue d'une indépendance vis-à-vis des approvisionnements en provenance de Russie. Tereos travaille autour de trois axes clés pour maîtriser sa consommation énergétique et réduire son empreinte carbone :

- La réduction de la consommation d'énergie sur toute la chaîne de valeur ;
- L'optimisation des rendements de production, des flux logistiques et la diminution des pertes ;
- La production d'énergies renouvelables.

Réduction des consommations d'énergie sur toute la chaîne de valeur

Economiser et préserver les ressources énergétiques est un levier majeur de la contribution de Tereos à la lutte contre le changement climatique. Pour optimiser et fiabiliser ses équipements de production le Groupe a mis en place plusieurs actions. A titre illustratif :

- **Sucreries** : finalisation du programme de remplacement des chaudières à charbon par des chaudières au gaz, investissement dans les nouvelles technologies de moteurs et de variateurs de vitesse afin d'optimiser les consommations d'électricité.
- **Amidonnerie** : mise en place d'une démarche de récupération et de valorisation des chaleurs fatales dans les usines.
- **Unités de déshydratation** : pour les unités de séchage de la luzerne et de la pulpe de betterave déshydratée, destinées à l'alimentation animale, le Groupe étudie les possibilités d'utilisation de la biomasse et l'optimisation du process de transfert de chaleur.

- Le recours aux énergies renouvelables ou alternatives occupe une place importante dans le sourcing énergétique de Tereos dont le mix énergétique est constitué à 50% d'énergies renouvelables.

Un plan d'investissement, mis en place par le Groupe depuis plusieurs années, soutient la démarche engagée de réduction des consommations d'énergie. A titre d'exemple, la sucrerie distillerie d'Origny-Sainte-Benoîte a ainsi consacré en 2020 des dépenses en matière de recompression de vapeur et autres échangeurs. Ces investissements ont permis à l'usine de réduire en deux ans sa consommation d'énergie de 8% sur l'ensemble d'une campagne betteravière. Par ailleurs, Tereos a investi en 20/21 dans deux nouveaux évaporateurs pour son site amidonnier de Nesle. Ces nouveaux équipements fiabilisent et augmentent la capacité de traitement des effluents et des vinasses de l'usine. Les réductions induites de consommation en gaz représentent une baisse estimée de près de 38 000 MWh/an, ainsi qu'une diminution des émissions de CO₂, de l'ordre de 7 500 tonnes par an.

En mars 2021, Tereos et Suez ont annoncé un projet de partenariat visant à terme à réduire la consommation de gaz de la distillerie d'Origny-Sainte-Benoîte. Ce projet s'appuie sur la fourniture par Suez d'une énergie de récupération sous forme de vapeur produite à partir de Combustibles Solides de Récupération (CSR). Le CSR est préparé à partir de déchets non dangereux (refus de tri des collectes sélectives, déchets des entreprises, déchets de bois, encombrants de déchèterie...). Aujourd'hui, cette part des déchets est principalement enfouie.

Réalisée et exploitée par Suez sur le site d'Origny-Sainte-Benoîte, cette chaudière permettra la production d'une énergie thermique alternative, délivrée sous forme de vapeur, à hauteur d'environ 400 GWh/an et couvrira près de 40% des besoins énergétiques du site. L'utilisation de ces déchets non recyclables en combustibles permettra de maximiser la production et la valorisation de l'énergie, tout en minimisant l'impact sur l'environnement. Le projet de construction de la centrale de valorisation, dont la mise en service est envisagée en 2024, permettra également au Groupe de réduire sa consommation d'énergies fossiles.

Enfin, en 2021, Tereos a été sélectionné pour deux nouveaux pré-projets dans le cadre du Plan « France Relance », pour accompagner la transition écologique de l'industrie et soutenir ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces pré-projets sont inclus dans le dispositif « Efficacité énergétique et décarbonation des procédés », et s'appuient sur la récupération et l'utilisation de la chaleur fatale, afin de diminuer les besoins en vapeur venant de la chaudière :

- Usine d'Attin : ce projet permettra un gain énergétique d'environ 42 900 MWh d'énergie primaire, soit un gain de 22% au périmètre du site et un gain en émissions GES d'environ 17 400 tCO₂e par an, soit environ 26% des émissions du site.
- Usine de Bucy-le-Long : ce projet permettra un gain énergétique d'environ 53 000 MWh d'énergie primaire, soit un gain d'environ 8% au périmètre du site et un gain en émissions GES d'environ 9 900 tCO₂e par an, soit 7% des émissions du site.

Optimisation des rendements de production, des flux logistiques et diminution des pertes

Pour réduire son empreinte carbone, l'optimisation des flux logistiques fait aussi partie des priorités de Tereos. En France, les usines sont situées au cœur des bassins de production agricole. Les rayons moyens d'approvisionnement des usines sont de 35 kilomètres, particulièrement pour les activités de transformation de betterave et de pommes de terre, ce qui réduit les flux de transport.

La modernisation continue des sucreries, notamment la conversion au gaz, permet également une réduction significative des émissions de CO₂ liées au transport. A Attin et Escaudoeuvres, la mise en service en 2019 d'une unité nouvelle génération de production de lait de chaux sur site - une première en sucrerie de betteraves -, permet d'obtenir une qualité de chaux supérieure tout en réduisant les transports routiers et les émissions de CO₂.

Tereos s'emploie également à limiter le nombre de camions sur les routes afin de réduire ses émissions

de CO₂ et sa consommation de carburant. Des actions sur les techniques de chargement, l'augmentation de la richesse en sucre des matières premières ou la maîtrise de la tare terre (terre et feuilles collées aux betteraves) contribuent à l'optimisation des quantités transportées par camion. Des portes arrière grillagées équipent également plus de 35% du parc routier : plus légères, elles permettent d'optimiser encore le tonnage de betteraves transporté par camion. Tereos a débuté en 2022, à titre expérimental, la mise en circulation d'un camion de 48 tonnes (contre 44 jusqu'ici). L'objectif de ces essais pour la filière est d'évaluer le potentiel gain de compétitivité par la mesure de l'impact économique mais aussi la réduction de trafic routier.

Lancée en 2019 en France, l'application *Logismart* vise à l'optimisation du flux de camions approvisionnant les usines en betteraves pendant la campagne (26 000 silos à collecter). Après un premier test au Brésil ayant permis de réduire le rayon d'approvisionnement

moyen de 5km, l'initiative a été étendue en 2020 à l'ensemble des sucreries françaises du Groupe. Grâce à l'exploitation des données en temps réel et à la transmission des meilleurs trajets aux camions, cette initiative permet d'optimiser les mouvements : un réel atout dans une campagne 21/22 marquée par un déficit de camions. L'objectif est d'améliorer de 5% la productivité des transports de betteraves.

Afin d'assurer à ses clients des livraisons dans des conditions optimales de coût et de qualité, le Groupe a mis en œuvre des solutions logistiques multimodales, en alternative au transport routier : le transport rail/ route, le transport ferroviaire et enfin la combinaison entre ces deux derniers. Tereos Sucre France a élaboré avec un de ses clients une nouvelle chaîne d'approvisionnement vers son usine de Marseille (2019) puis vers son usine de Toulouse (2021). Ces deux partenariats reposent sur l'utilisation combinée du rail et de la route et ont permis de sécuriser les approvisionnements du client, de maîtriser les coûts logistiques et de réduire considérablement l'impact

La production d'énergies renouvelables

Dans une dynamique d'économie circulaire, Tereos valorise l'intégralité de ses matières premières agricoles, y compris les résidus issus de leur transformation en alimentation humaine. Ceux-ci sont utilisés à la production d'énergies renouvelables telles que le bioéthanol ou l'électricité, qui permet de réduire la consommation d'énergie fossile nécessaire au fonctionnement des usines.

Au Brésil et à La Réunion le procédé de transformation de la canne à sucre en sucre permet de produire de l'énergie grâce à la bagasse, le résidu fibreux de la canne. Dans une logique de cogénération, la bagasse, brûlée dans des chaudières à haut rendement, génère de la vapeur et de l'électricité qui alimentent les sites industriels, devenant autosuffisants sur le plan énergétique. L'excédent d'électricité renouvelable est injecté dans le réseau public. Par exemple, à la Réunion, environ 8% de la consommation électrique annuelle de l'île est produite à partir de bagasse provenant des deux sucreries locales de Tereos. Au Brésil, l'électricité verte produite en 2021/22 s'élevait à 1 210 GWh (en

carbone des opérations : cette initiative de logistique multimodale privilégiant le rail a permis une réduction d'environ 80% des émissions de CO2 liées au transport, par rapport à une utilisation exclusive de la route.

Enfin, au Brésil, Tereos a signé en 2018 un accord de partenariat avec VLI, une société de logistique qui intègre chemins de fer, terminaux intermodaux et ports. Cet accord prévoit le transport par voie ferrée d'un million de tonnes de sucre jusqu'au terminal export de VLI. La mise en service de deux entrepôts de sucre aux terminaux de Guará et Tiplam, dans le port de Santos (État de São Paulo), a été effectuée en 2020, pour accroître l'efficacité de la chaîne logistique d'exportation. Fin 2021, soit un an après la mise en service des deux entrepôts, ce sont 955 000 tonnes qui ont été manutentionnées sur la période. L'utilisation du rail par rapport à la route représente 220 000 tonnes de CO2 évitées par an.

incluant l'énergie consommée par l'usine et la part de dons solidaires à des partenaires caritatifs) dont plus de 770 GWh ont été commercialisés sur le réseau.

En 2021, Tereos a obtenu la certification I-REC et s'est lancé dans la commercialisation de crédits d'énergie renouvelable. Le système est reconnu par plus de 70 pays et permet au Groupe de garantir que l'énergie produite provient de sources renouvelables et propres. Cette certification vient compléter le Label Énergie Verte, créé par l'UNICA (Union de l'Industrie de la Canne à Sucre), décerné aux entreprises qui produisent de l'électricité à partir de la biomasse de la canne à sucre et qui respectent la durabilité, l'efficacité énergétique et les bonnes pratiques agricoles et industrielles.

Soucieux de sans cesse trouver de nouveaux débouchés à ses produits et d'ainsi mieux les valoriser, le Groupe est engagé depuis plusieurs années dans le développement du bioéthanol au Brésil et en Europe. Le bioéthanol est un biocarburant produit à partir de la fermentation et de la distillation de matières premières

agricoles (blé, maïs, betterave, canne à sucre) et des résidus (mélasse et amidon résiduel par exemple) issus de la transformation des plantes en alimentation.

Le bioéthanol est une énergie renouvelable locale qui soutient la production agricole dans les territoires, en renforçant le revenu agricole grâce à la diversification des débouchés. Utilisé à la place de l'énergie fossile importée et responsable des émissions de gaz à effet de serre (dans l'E5, l'E10, E85 et ED95), le bioéthanol est une énergie durable qui permet, selon la matière première utilisée, de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du puits à la roue (prise en compte des émissions sur tout le cycle de vie) de 75% par rapport à l'essence en moyenne au niveau européen¹². Quant au ED95, il permet de réduire les émissions de GES jusqu'à 88% du puits à la route comparé au diesel (selon une étude ADEME de décembre 2018). D'origine végétale, le bioéthanol est complémentaire à la production alimentaire et présente une alternative concrète, immédiate et efficace pour un secteur fortement émetteur et dépendant du diesel, favorisant les circuits courts et réduisant la dépendance de la France aux importations de pétrole.

Dans le cadre d'une forte reprise économique et d'une inflation plus marquée, l'E85, moins taxé car plus vertueux environnementalement, s'impose comme le carburant du pouvoir d'achat : en 2021, les ventes de superéthanol-E85 ont augmenté de 33 % en France, plus que le marché des carburants (+21%). Le réseau de distribution s'est étoffé avec plus de 2 725 stations proposant du E85, soit 30% du total des stations-service en France (+19% en un an). Plus de 30 000 boîtiers de conversion Flex fuel homologués ont été installés en 2021, soit le double par rapport à 2020.

Enfin, au niveau de l'Union Européenne, la contribution des biocarburants conventionnels est plafonnée à 7%, et la France a quasiment atteint ce seuil. Pour permettre aux Etats membres bénéficiant d'un potentiel agricole, comme la France, d'aller plus loin que la limite de 7%, les filières française et européenne du bioéthanol demandent que le plafond de 7% soit mutualisé au niveau européen, sachant que d'autres Etats Membres sont très en deçà de ce plafond. Cette flexibilité permettra, aux côtés des autres solutions disponibles, de décarboner davantage le parc de véhicules essence déjà en circulation.

¹² Etude ePURE (European Renewable Ethanol Association), 2020



7.2

OPTIMISER LES CONSOMMATIONS D'EAU

L'eau est au cœur des préoccupations du Groupe, qui s'attache, d'une part, à réduire son utilisation d'eau, et d'autre part, à optimiser la qualité des eaux rejetées en usine et les recycler. La production de sucre de betterave est une activité industrielle structurellement

excédentaire sur le plan de la gestion de l'eau. La capacité à valoriser intégralement cette eau est un des axes de la politique de développement durable de Tereos.

Réduire les consommations d'eau

Le Groupe s'est fixé pour objectif global de réduire sa consommation d'eau par unité de produit d'au moins 20% d'ici 2030. En France, Tereos travaille en étroite concertation avec les pouvoirs publics locaux, sur la base d'études technico-économiques, pour réduire ses prélèvements dans les rivières et les nappes phréatiques. En calculant les volumes d'eau qui pénètrent dans les usines, les quantités utilisées pour chaque équipement ainsi que les volumes qui en ressortent, ces études permettent à Tereos de s'engager sur une trajectoire chiffrée de réduction des consommations d'eau et d'identifier les pistes d'améliorations. D'ici la fin de l'été 2022, cinq sucreries Tereos Sucre France auront ainsi été évaluées et pourront préciser leurs plans d'action.

Un levier majeur de réduction de la consommation d'eau pour les sucreries européennes consiste à récupérer l'eau évaporée lors de la production du sucre. Plusieurs sites se sont dotés de bassins de stockage supplémentaires pour ces eaux condensées, pour pouvoir les réutiliser dans l'usine - notamment les usines de Connantre (150 000 m³), Boiry-Sainte-Rictrude (165 000 m³) ou encore Chevrrières (65 000 m³). Pour les sites de Connantre et de Boiry-Sainte-Rictrude, l'aménagement de ces bassins de stockage

a permis de diviser en 2020/21 les prélèvements d'eau par environ trois par rapport à 2017/18.

En 2020, le site d'Artenay a fortement réduit ses prélèvements d'eau dans la nappe phréatique, par la mise en place d'améliorations techniques et de progrès organisationnels (amélioration du recyclage des vinasses, réduction de la consommation d'eau déminéralisée, etc.). Ces optimisations représentent une diminution de 25% de la consommation annuelle du site. A Connantre, un nouveau lavoir d'une plus grande capacité (jusqu'à 30 000 tonnes) est opérationnel depuis septembre 2021. Ce nouvel équipement permet de diminuer le volume d'eau en circulation d'environ 50%. Le site vise par ailleurs une consommation de moins de 50 000 m³ d'ici 2024 (soit une division par six par rapport à 2018).

D'ici à 2030, Tereos Sucre & Energie Brésil a pour ambition de réduire de 21,5% l'apport d'eau issue du milieu naturel nécessaire au traitement d'une tonne de canne à sucre (par rapport à la campagne 2017/18). Pour ce faire, plusieurs programmes ont été initiés afin de réduire la consommation d'eau de la *Business Unit* :

- Le programme Kaizen permet à chaque service de proposer des idées et projets visant à optimiser les processus industriels tout en atteignant les objectifs de business et de durabilité. En 2021, 49 projets Kaizen concernaient la gestion de l'eau ;
- Des réunions mensuelles baptisées « Comités de l'eau » sont organisées afin de partager toutes les bonnes pratiques et nouvelles idées, afin de créer des solutions pour la réutilisation des eaux et effluents ;
- Le programme GOTA (gestion, optimisation et traitement de l'eau) a pour objectif de réduire le volume d'eau capté et, de plus en plus, de réutiliser les eaux usées générées par le processus industriel.

Développer le recyclage de l'eau

Trois sites industriels (Artenay, Boiry-Sainte-Rictrude et Connantre) ont mis en place des réseaux de fertirrigation fournissant aux agriculteurs, exploitants à proximité des usines concernées, l'eau issue des bassins des sucreries. Ces eaux riches en minéraux, car majoritairement issues du lavage des betteraves apportent un double bénéfice à l'agriculteur : elles lui évitent de puiser dans le milieu naturel et apportent des éléments minéraux à la terre. Les activités de fertirrigation du site de Boiry-Sainte-Rictrude par exemple représentent en moyenne un volume de 90 000 m³ d'eau distribués par semaine sur la durée de la campagne.

Le site amidonnier d'Aalst, en Belgique, travaille à l'identification de sources alternatives d'approvisionnement, afin de réduire sa consommation provenant du réseau urbain. L'usine développe un projet de récupération des eaux de pluie, qui consiste à dévier les eaux pluviales et les rediriger vers un puits pluvial dans lequel l'usine peut pomper afin d'alimenter la tour de refroidissement du glucose (environ 310m³ d'eau à l'échelle d'une année). D'autre part, le site a également prévu de moderniser sa station d'épuration : un nouvel adoucisseur d'eau sera ajouté au processus de traitement, afin de réutiliser jusqu'à 35m³/h dans le processus de production de l'usine, soit plus de 300 000 m³ par an.

Au Brésil, une initiative de recyclage des eaux industrielles a été mise en œuvre en 2020 sur le site de São José. Le projet consiste à mettre en place un circuit en cascade, dans lequel les eaux captées des rivières et des puits ne sont utilisées que dans les zones vraiment essentielles. En complément, l'ambition est de créer des opportunités de réutilisation des eaux et effluents : par exemple, les flegmes (liquide de distillation) sont réutilisés pour le nettoyage des circuits de refroidissement. Ce système permet de réduire le recours aux ressources naturelles et d'optimiser le circuit de l'eau dans l'usine.

Enfin, à l'usine de Mandu, une initiative a permis de réutiliser l'eau de refroidissement des pistons de la pompe haute pression de la sucrerie. Au lieu d'être rejetée, celle-ci est injectée dans le système de refroidissement des paliers du broyeur, des turbines et de l'électroaimant, qui fonctionne en circuit fermé. Cette amélioration a engendré une réduction de 14,4 m³/jour d'eau. Cette initiative a remporté le prix Tereos Excellence Award en 2021.



ALIMENTATION RESPONSABLE, SAINE & DE QUALITE

08



Contexte

Tereos est activement engagé auprès de ses clients et des consommateurs pour répondre à de nouveaux besoins et aux mutations des comportements économiques, sociaux et culturels liés à l'alimentation. Pour contribuer à une alimentation plus sûre et plus saine, Tereos veut renforcer sa démarche d'innovation et les services d'accompagnement proposés à ses clients, comme par exemple la reformulation nutritionnelle. D'autre part, le Groupe souhaite contribuer aux enjeux de santé publique en renforçant sa communication sur la consommation responsable auprès de ses clients grand public. Enfin, répondre aux exigences de ses clients, c'est aussi pour le Groupe fournir des produits sûrs, conformes à la réglementation et aux standards qualité.

RÉSULTATS

Part des clients majeurs de Tereos ayant reçu une offre de reformulation, apportant à leurs clients des bénéfices nutritionnels : nouvel indicateur en cours de construction, qui n'a donc pas été vérifié en 2021/22.

0%

est la part des références produits sucre B2C informant les clients sur la consommation responsable est de 0% en 2021/22 (0% en 2020/21)



Ce nouvel indicateur a été lancé en fin d'année fiscale 2021/22 et n'a donc pas encore été déployé.



- 2017-18
- 2018-19
- 2019-20
- 2020-21
- 2021-22



Part des réclamations clients traitées dans les temps (en %)

69%

représente la part des réclamations clients traitées dans les temps en 2021/22 (62% en 2020/21) ¹⁵



Le pourcentage de sites certifiés ISO 9 001 ou ISO/ FSSC 22 000 (ou équivalent) est de 86% en 2020/21.

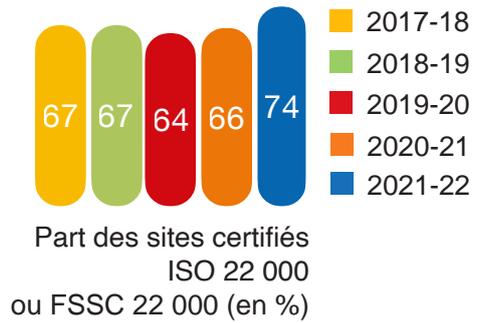
NP = indicateur non-publié

74%

des sites du Groupe ont déployé une démarche ISO 22 000 (système de management de la sécurité alimentaire) ou équivalent (66% en 2020/21)



Quatre sites supplémentaires ont été pris en compte après l'inclusion de la certification *Feed Chain Alliance* (nutrition animale).

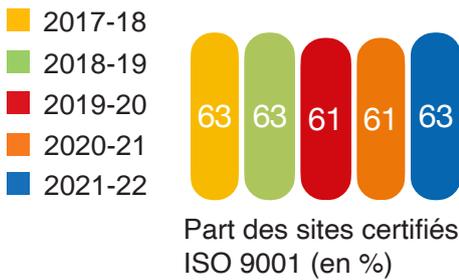


63%

de sites du Groupe sont certifiés ISO 9 001 (système de management de la qualité) (61% en 2020/21)



Le nombre de sites certifiés ISO 9 001 est resté stable en 2021/22.



Engagements

Notre ambition à 2030

_ Une large part des clients majeurs de Tereos auront reçu une offre de reformulation, apportant à leurs clients des bénéfices nutritionnels ¹³

_ 100% de nos références produits sucre B2C fourniront des informations aux clients sur la consommation responsable

- Créer des offres sur-mesure de réduction calorique, afin d'apporter aux consommateurs finaux une alimentation plus sûre et plus saine
- Intégrer à nos packagings des informations et recommandations sur la consommation responsable de sucre

Politiques et plans d'actions

L'innovation est au cœur du modèle économique du Groupe, et la nutrition-santé est l'axe majeur de la Recherche & Développement (R&D) chez Tereos. En complément d'une logique de valorisation du potentiel de ses matières premières agricoles, le Groupe a pour ambition d'anticiper les évolutions de marché : en se positionnant sur le segment des protéines végétales et nouvelles protéines, des fibres alimentaires, des nouveaux agents sucrants, mais aussi en apportant son expertise en reformulation, en ligne avec les recommandations de santé publique. Le déploiement et le suivi des politiques et plans d'action relatifs à la nutrition sont menés directement au niveau du Groupe et non pas au niveau des Business Units comme les autres sujets.



8.1

REFORMULATION NUTRITIONNELLE

Les besoins des consommateurs évoluent constamment : ces derniers souhaitent avant tout une alimentation plus saine, qui les aide à mieux contrôler leurs apports nutritionnels. Ils veulent également plus d'informations sur les produits qu'ils consomment (impact social et environnemental). Enfin, ils recherchent de nouvelles saveurs, de nouvelles textures, des listes d'ingrédients courtes, des produits plus "naturels". Pour répondre aux attentes des consommateurs, les clients de Tereos, acteurs majeurs de l'agro-alimentaire doivent innover et faire évoluer leurs gammes de produits. Conscient de ces enjeux, Tereos accompagne ses clients dans la formulation nutritionnelle de leurs produits, améliorant par exemple le Nutri-Score des produits finis.

Ce programme de reformulation s'appuie sur quatre axes principaux :

- Profil nutritionnel : moins de calories et plus de fibres et de protéines
- Préférence sensorielle : le produit doit être aussi bon, voire meilleur que le produit de référence
- Perception des consommateurs : un étiquetage clair et des ingrédients conformes aux attentes de naturalité et de simplicité des consommateurs
- Accessibilité : maintenir des coûts compétitifs pour les consommateurs

Afin d'y parvenir, les équipes de R&D de Tereos optimisent les compositions et fonctionnalités des différents nutriments : les agents sucrants (incluant les édulcorants intenses comme la stévia, des carbohydrates à faibles pouvoir glycémique ou des agents de charge à pouvoir calorique réduits), les

protéines, les fibres alimentaires et les amidons natifs de différentes origines botaniques (tapioca, pomme de terre, blé et maïs).

Une enquête consommateurs¹⁴, commandée par Tereos et menée en novembre 2020 par le cabinet d'études IFOP, a souligné combien les consommateurs se soucient de connaître les données de composition et d'origine de ce qu'ils mangent. Les consommateurs européens expriment leur souhait d'acheter des produits plus sains et plus durables tout en portant une attention à leur consommation de sucre : 55% d'entre eux déclarent ainsi contrôler la teneur en sucre de leurs achats.

Cette étude conforte Tereos dans son offre d'étendre les possibilités et options de ses clients, pour répondre aux attentes des consommateurs. Le Groupe propose en effet un large panel de solutions allant du sucre biologique produit localement aux fibres et protéines, tout en passant par les alternatives sucrantes de moindres calories, voire de zéro calorie comme les extraits de stevia. Avec un portefeuille de produits riche de plus de 400 références, Tereos est aujourd'hui le seul acteur disposant d'une gamme aussi large et complémentaire en termes de formulation.

Cette activité de reformulation couvre l'ensemble des segments alimentaires : boissons, confiserie, produits céréaliers ou laitiers. Autre avantage, les équipes de Tereos travaillent sur des produits reformulés en phase avec les recommandations de santé publique : la teneur en matières grasses et en sucre ayant été revue, un produit peut ainsi voir sa note Nutri-Score passer de C ou D à A.

8.2

PROMouvoir UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Les attentes des consommateurs sont de plus en plus fortes pour consommer mieux, plus local, plus éthique ou plus équilibré sur le plan nutritionnel. Dans l'étude IFOP commandée par Tereos (*cf. supra*), 92% des consommateurs interrogés considèrent qu'il est important de mettre en place une consommation raisonnée, qu'ils définissent spontanément comme une consommation sans excès, limitée et équilibrée. En parallèle, un nombre croissant de gouvernements et d'instances de santé publique à travers le monde élaborent et mettent en place des mesures pour réduire l'apport en sucre dans la population, en ciblant une diminution de la consommation de boissons sucrées. Véritable enjeu de santé publique, l'objectif de ces mesures est de lutter contre les excès de consommation de sucre, qui peuvent avoir un impact négatif sur la santé (diabète de type 2, obésité).

Tereos, via Cultures Sucre et l'association interprofessionnelle du secteur betterave-sucre en France, s'applique à répondre à ces attentes et questionnements de manière factuelle, en se basant sur des données scientifiques ou statistiques validées et aisément vérifiables.

En 2018, l'ensemble des professionnels du secteur betterave-canne-sucre a souhaité pousser plus loin ses engagements en adoptant une position forte et partagée par tous, en faveur d'une consommation responsable de sucre. Concrètement, une consommation responsable est en phase avec les recommandations des autorités sanitaires, telles que les niveaux d'apports en sucres

préconisées par :

- L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : apports en sucres libres inférieurs à 10% des apports caloriques
- L'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES) : moins de 100 g par jour de sucres totaux hors lactose chez l'adulte.

Cultures Sucre apporte son soutien à des actions de prévention et d'éducation à l'alimentation. L'association interprofessionnelle développe par ailleurs avec des professionnels de santé des outils et des supports d'informations donnant les clés d'une consommation de sucre responsable :

- Recommandations sur les sucres, provenant des autorités de santé,
- Effets d'une consommation excessive de sucres sur la santé,
- Information sur l'étiquetage et les repères de consommations respectant les recommandations officielles.

Comme l'ensemble des professionnels du secteur sucrier, Tereos est conscient des enjeux de santé publique liés à l'alimentation. Aussi le Groupe souhaite renforcer sa présence dans le débat public autour de la consommation responsable de sucre, et plus particulièrement auprès de ses clients finaux.

A cette fin, Tereos a pour projet de développer une page d'information spécifique sur ce sujet, sur son site internet institutionnel. Celle-ci sera accessible à tous les visiteurs du site internet, et sera également mise en avant via un code QR, qui sera déployé progressivement sur l'ensemble des emballages de sucre B2C, c'est-à-dire à destination du grand public. L'objectif de ce programme d'éducation des consommateurs est de fournir aux clients des repères afin de donner au sucre une place appropriée au sein d'une alimentation équilibrée. Ingrédient d'origine naturelle, produit localement dans nos territoires, le sucre doit rester ce plaisir qui constitue un des piliers de la gastronomie française et fait partie intégrante de notre modèle alimentaire.

Il s'agit également pour le Groupe de diffuser un message simple et cohérent, via l'ensemble de ses marques de grande consommation. Tereos soutient une consommation qui n'est excessive ni dans un sens (l'excès, l'ajout systématique, du sucré tout le temps), ni dans l'autre (la privation voire l'éviction du moindre gramme). Outre des facteurs sociétaux (inégalités sociales, accès à l'éducation et à la santé), il s'agit aussi de faire preuve de bon sens dans sa vie quotidienne, en privilégiant une diversité alimentaire, où on mange de tout dans des quantités raisonnables, en fonction de ses besoins. C'est finalement une consommation où la relation avec notre alimentation est apaisée et qui s'inscrit dans un mode de vie actif et équilibré.

Dans ce contexte de sensibilisation à une consommation responsable de sucre, le Groupe mise également sur le développement de la stévia. La stévia est un édulcorant d'origine naturelle, dont le pouvoir sucrant est très élevé, tout en ayant un apport calorique quasi nul. Tereos commercialise les extraits de stévia depuis plus de 10 ans. En 2021, le Groupe a conforté la place de cet ingrédient dans son offre en annonçant la signature d'un accord stratégique de fourniture avec Firmenich, premier acteur mondial du secteur de la parfumerie et des arômes. Cet accord d'approvisionnement a ouvert de nouvelles perspectives : les clients de Tereos bénéficieront des compétences de Tereos en matière de reformulation produit et de l'expertise de Firmenich en matière de goût de d'arôme.



8.3

QUALITE, TRACABILITE & SECURITE ALIMENTAIRE

Tereos s'engage à fournir à ses clients des produits sûrs, conformes à la réglementation et aux standards de qualité et de sécurité alimentaire. L'objectif du Groupe est de se maintenir à zéro rappel de produits. Pour cela, le Groupe s'appuie sur des relations de proximité avec l'amont agricole et pilote une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité alimentaire sur l'ensemble de ses sites. Cette approche a pour objectif d'anticiper les demandes des consommateurs, de plus en plus attentifs à l'origine des aliments qu'ils consomment.

Une feuille de route structurant la politique Groupe a été définie et est déployée sur l'ensemble des sites. Elle vise à adopter et partager les mêmes standards de qualité et sécurité alimentaire au sein du Groupe. Relayée par l'ensemble des équipes Qualité au niveau des *Business Units* et des sites industriels, elle s'articule autour de trois axes principaux :

- La Charte Qualité est un document fondateur signé par le Président du Directoire, qui édicte trois principes de qualité communs à tout le Groupe :
 1. Garantir la qualité et sécurité des produits,
 2. Renforcer la culture qualité et sécurité des produits,
 3. Assurer la satisfaction client et l'amélioration continue.
- Les huit Règles d'or Qualité Groupe rappellent aux collaborateurs les attitudes et gestes essentiels à adopter pour garantir la qualité et la sécurité des produits : porter une tenue propre et adaptée à l'environnement de travail, respecter les règles propres à la zone de travail, appliquer

les instructions de travail, protéger les produits des sources de contamination, garder sa zone de travail propre et rangée, prévenir les risques de nuisibles, respecter les règles liées aux allergènes, identifier et signaler à la hiérarchie toute anomalie.

- Les huit Priorités Qualité Groupe consistent à :
 - appliquer les huit Règles d'or Qualité ; mettre à jour les procédures et instructions et s'assurer de leur application ; garantir la conformité réglementaire des produits et le respect des spécifications ; traiter et communiquer sur les réclamations et incidents produits ; définir les rôles et responsabilités des collaborateurs en lien avec la qualité et la sécurité des produits ; déployer des formations qualité et sécurité des produits ; développer l'animation des enjeux qualité et sécurité des produits (indicateurs, rituels, audits) ; gérer les activités des intervenants externes ayant un impact sur les produits.

Les sites industriels du Groupe ont déployé des systèmes de management de la qualité et de la sécurité alimentaire qui se basent sur des standards et référentiels internationaux (ISO 9 001, FSSC 22 000, BRC/IFS...) et qui sont régulièrement audités par des organismes de certification tiers. Les certifications *Feed Chain Alliance* (FCA), applicables à la nutrition animale, ont également été pris en compte. Ces certifications assurent aux clients du Groupe, d'acheter des produits qui répondent à leurs exigences techniques, et aux produits Tereos, d'être reconnus pas des normes de haut niveau. En complément, les trois ateliers de conditionnement de Tereos Sucre

France (Artenay, Nantes et Origny) ont obtenu la certification IFS (*International Featured Standard*) / BRC (*British Retail Consortium*) ; le site de Normanton (Royaume-Uni) a obtenu la certification BRC et le site de Mělník (République tchèque) la certification IFS. Ces deux référentiels développés par des distributeurs européens s'adressent aux entreprises élaborant des produits alimentaires sous marque de distributeur, afin de garantir la mise sur le marché de produits sûrs et conformes.

En support des équipes qualité déployées dans toutes les unités du Groupe, Tereos a créé un département qualité Groupe en 2019, qui a la charge de définir la feuille de route qualité et la déployer, ainsi que d'animer les réseaux qualité autour des sujets transverses.

Des politiques qualité et sécurité alimentaire sont mises en œuvre dans l'ensemble des filiales dans une logique d'amélioration continue. Objectif : maîtriser les risques de contamination tout au long du processus de production, mettre en place des actions préventives et correctives, vérifier le respect des normes de contrôle et des systèmes d'alertes. Des procédures ont été élaborées et mises en œuvre à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement pour assurer la traçabilité des produits agricoles. Ces procédures sont auditées par un tiers indépendant.

A titre d'exemple, Tereos Sucre France et Tereos Starch & Sweeteners Europe ont déployé un système de management de la qualité et sécurité alimentaire certifié sur l'ensemble de ses sites industriels, basé sur l'analyse des risques de ses activités. Une attention particulière est mise sur les principaux enjeux, parmi lesquels :

- Accroître la sécurité alimentaire des produits finis en s'assurant du respect des bonnes pratiques identifiées par le HACCP, *Food Defense* et *Food Fraud* sur tous les processus de production du sucre et de pulpes (pour TSF) et sur les produits amyliacés, les protéines, les produits sucrants et l'ensemble des produits pour l'alimentation animale (pour TSSE),
- Garantir la qualité et conformité des produits par l'analyse d'échantillon selon divers critères (physico-chimiques et microbiologiques) et selon le plan de contrôle défini,

- Chargements et livraisons : améliorer la performance opérationnelle des activités depuis la mise à disposition des produits au chargement jusqu'à la livraison chez les clients afin d'atteindre un taux de service de 95% minimum.

Pour renforcer la culture qualité au sein du Groupe, des formations dédiées à la qualité et à la sécurité alimentaire des produits sont organisées par les *Business Units* afin de maintenir un fort niveau d'engagement et de connaissance. Un questionnaire d'auto-évaluation a également été mis en place en 2020 et renouvelé en 2021, permettant à toutes les *Business Units* d'évaluer leur conformité aux principes édictés par la Charte Qualité et Sécurité alimentaire, les huit Règles d'Or et les huit Priorités. Ainsi, chaque site peut situer son niveau de maturité, et identifier des pistes de progression. Enfin, le dialogue et l'échange entre les différentes *Business Units* est encouragé, dans une logique de fertilisation croisée. A titre d'exemple, les équipes qualité de TSF et TSSE ont mis en commun leur plan d'audits internes afin de mutualiser les efforts de chaque *Business Unit*.

Pour véritablement faire de la qualité et de la sécurité alimentaire la priorité de tous, le Groupe a s'engage à renforcer la responsabilisation de chacun à la prévention des risques liés à la sécurité des produits. En septembre 2021, Tereos Sucre France a organisé dans l'ensemble de ses usines des journées qualité : les collaborateurs ont pu participer à des ateliers sur la sécurité alimentaire, des activités sur les risques des nuisibles ou encore le lavage des mains. Ces événements sont une bonne occasion de rassembler les équipes pour rappeler les règles d'or qualité, hygiène et sécurité alimentaire avant le démarrage de la campagne betteravière.

Enfin, pour la deuxième fois, les équipes marketing du Groupe ont mené en 2021 une étude auprès des clients de Tereos Sucre France et Tereos Starch & Sweeteners Europe, afin de connaître leur taux de satisfaction et d'établir des points d'amélioration. Plus de 600 interlocuteurs ont été sondés, dans neuf langues différentes. Le taux de satisfaction des clients s'est élevé à 90%, soit 4 points de plus que lors de la première enquête en 2019.

En plus d'évaluer l'image que les clients ont de Tereos et de ses services, cette enquête a permis d'analyser la position du Groupe par rapport à ses concurrents, d'identifier les leviers d'amélioration. Des mesures ont déjà été identifiées, comme la constitution d'un groupe de travail pour améliorer l'expérience client, la poursuite de la standardisation des processus et une communication proactive supplémentaire. De son côté, les équipes de Tereos au Brésil monitorent également le niveau de satisfaction de leurs clients partenaires via un système de NPS (*Net Promoter Score*) établi depuis trois ans.



COLLABORATEURS ET DÉVELOPPEMENT DE NOS TERRITOIRES

09

Contexte

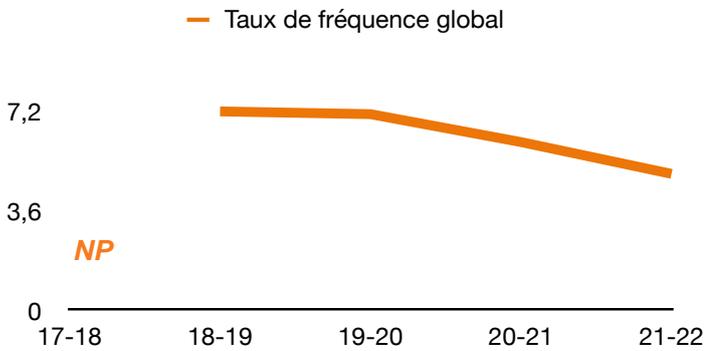
Tereos est soucieux d'exercer un impact positif sur ses collaborateurs comme sur les communautés de ses territoires d'implantation. Pour ses collaborateurs, le Groupe a fait de la sécurité et la protection de la santé des salariés, des intérimaires, des sous-traitants, sa priorité. D'autre part, le Groupe, présent dans 13 pays, souhaite renforcer sa diversité et notamment l'accès des femmes aux postes d'encadrement et de leadership au sein de l'entreprise. Enfin, le Groupe est fier de son ancrage territorial et contribue activement au dynamisme économique local.



RÉSULTATS

Taux de fréquence global des accidents de travail avec et sans arrêt en 2021/22

4,94
(6,09 en 20/21)

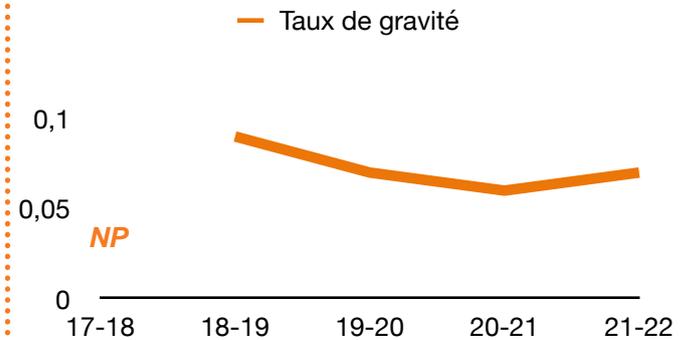


Le taux de fréquence global est en baisse constante depuis 2018/19 grâce à la politique volontariste du Groupe en matière de sécurité.



Taux de gravité 2021/22 (0,06 en 2020/21)

0,07



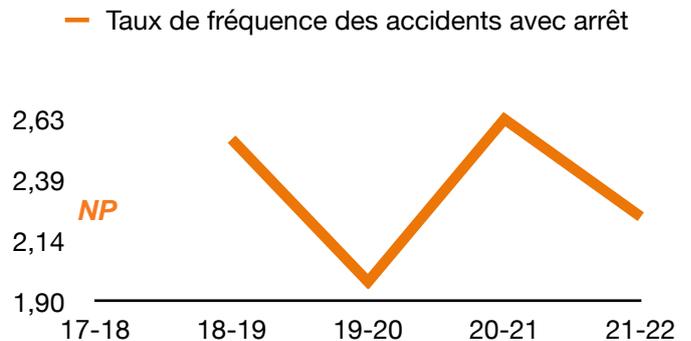
A périmètre comparable (c'est-à-dire en excluant le Mozambique), le taux de gravité est resté quasi stable en 2021/22.

Taux de fréquence des accidents avec arrêt (2021/22) :

2,24
(2,63 en 20/21)



Attestant des efforts déployés par le Groupe sur sa première priorité, le taux de fréquence des accidents avec arrêt a diminué en 2021/22 (indicateur nouvellement publié).



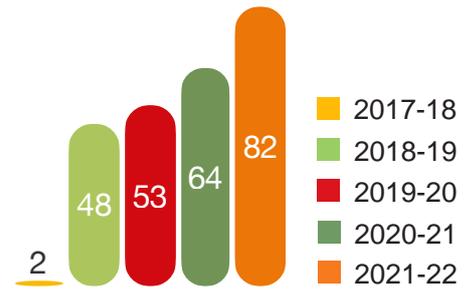
Part des collaborateurs formés sur la santé et la sécurité en 2021/22 :

82%

(64% en 2020/21)



En matière de sécurité, la part des collaborateurs formés a connu une forte hausse, suite à la prise en compte des formations hors e-learning.



Part des collaborateurs formés sur la santé et la sécurité (en %)

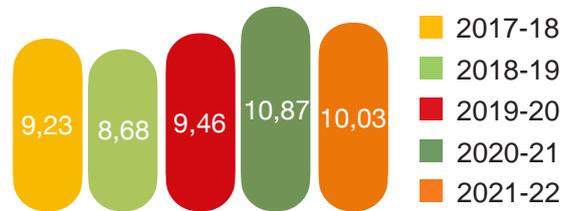
Ancienneté moyenne des collaborateurs :

10,03

années en 2021/22 au niveau Groupe (10,87 années en 2020/21)



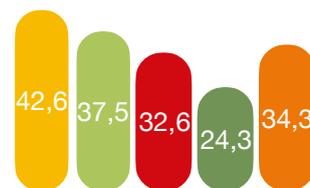
L'ancienneté moyenne des collaborateurs Tereos a reculé mais reste néanmoins supérieure à 10 ans.



Ancienneté moyenne (en années)



■ 2017-18 ■ 2018-19 ■ 2019-20 ■ 2020-21 ■ 2021-22



Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé

34,3

heures de formation en moyenne/ collaborateur formé (24,3 heures en 2020/21)



La formation est revenue à son niveau d'avant la crise sanitaire. Le nombre de collaborateurs formés a augmenté de 7%, et le nombre total des heures de formation de 39%.

Part des femmes parmi les membres du Management Forum de Tereos : nouvel indicateur en cours de construction, qui n'a donc pas été vérifié en 2021/22.



Part des collaborateurs 'people managers' femmes (en %)

NP = indicateur non-publié



14%

est la part des collaborateurs «people managers» femmes en 2021/22. (12% en 2020/21)

Ce nouvel indicateur sur la part des postes de 'people manager' occupés par des femmes a légèrement augmenté en 2021/22.

Répartition par genre des effectifs :

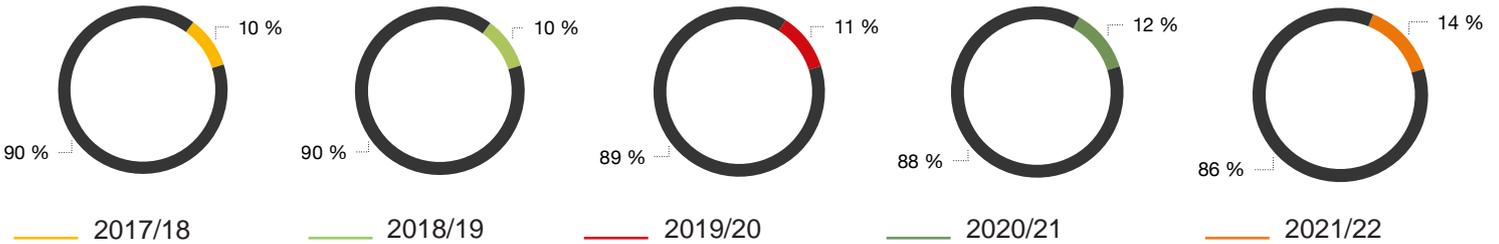


14%
en
2021/22



86%
en
2021/22

(12% de femmes et 88% d'hommes en 2020/21)

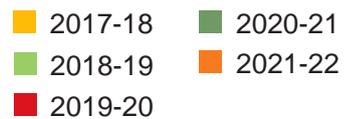


La part des femmes au sein du Groupe s'est progressivement accrue au cours des dernières années.

Part des collaborateurs en situation de handicap

3%

en 2021/22, soit 411 personnes au niveau Groupe (à l'exclusion du Royaume-Uni et de l'Irlande). (2%, soit 377 personnes en 2020/21)



Part des collaborateurs en situation de handicap



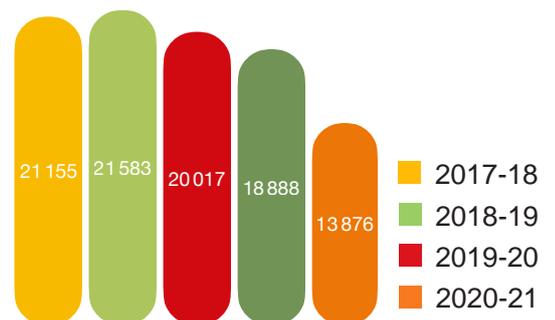
La part des collaborateurs en situation de handicap a légèrement augmenté.

Nombre de collaborateurs en 2021/22 :

13 876

(périmètre DPEF) (18 888 en 2020/21)

Le nombre de collaborateurs (incluant les emplois saisonniers) est impacté par la cession des activités au Mozambique.



Nombre de collaborateurs

Engagements

Notre ambition à 2030

- _ Réduire notre taux de fréquence des accidents avec arrêt (LWC-FR) à 0,5
- _ Accroître le pourcentage de femmes parmi les membres du Management Forum de Tereos ¹⁶
- _ Continuer à soutenir le développement local par notre présence industrielle et nos matières premières issues de l'agriculture locale

- Poursuivre la sensibilisation sur les sujets de santé et sécurité au travail
- Renforcer la diversité et l'accès des femmes aux postes d'encadrement en favorisant la mobilité interne de nos collaborateurs
- Maintenir l'approvisionnement local de nos usines, pour soutenir l'activité économique des territoires

9.1

SANTÉ & SECURITE AU TRAVAIL

Chez Tereos, la performance en matière de sécurité est la priorité du Groupe. L'objectif est de développer une véritable culture sécurité pour responsabiliser

l'ensemble des collaborateurs à la prévention des risques et au respect des règles et comportement à adopter.

Politiques et plans d'actions

Encadrement, collaborateurs et sous-traitants sont impliqués dans une démarche d'amélioration continue de la santé-sécurité. Une feuille de route structurant la politique Groupe a été déployée sur l'ensemble des sites. Elle vise à adopter et partager les mêmes standards de sécurité sur tous les sites. Relayée par l'ensemble des équipes Hygiène Sécurité Environnement au niveau des entités du Groupe et des sites industriels, elle s'articule autour de quatre axes

principaux :

- La Charte Santé-Sécurité est un document fondateur signé par le Président du Directoire, qui édicte trois principes de sécurité communs à tout le Groupe :
 1. Développer et renforcer notre culture santé et sécurité,
 2. Assumer nos responsabilités,
 3. Adapter nos organisations et nos procédures.

- Les huit Règles d'or Sécurité Groupe rappellent aux collaborateurs les initiatives et gestes essentiels à adopter pour éviter les accidents graves tels que le respect des pictogrammes, se déplacer prudemment, le respect du code de la route, l'interdiction de travailler sous l'influence de drogues ou d'alcool, la sécurisation des opérations de manutention, les protections antichute pour le travail en hauteur, les vérifications de sécurité pour le travail en milieu confiné, l'interdiction d'interférer avec un équipement en fonction.

- Les huit Priorités Sécurité Groupe consistent à : déployer les huit règles d'or sécurité, remonter et agir sur les actes et conditions dangereuses et les presque-accidents, gérer les intervenants extérieurs, mettre en place le permis de travail et les procédures LOTO (Lock Out Tag Out), évaluer et maîtriser les risques au poste de travail, enregistrer et traiter les incidents procédés, évaluer et maîtriser les risques procédés, identifier, rédiger et appliquer les procédures clés HSE.

Pour piloter ces priorités, Tereos a identifié les leviers suivants : développer la gouvernance sécurité des sites, mettre en place l'amélioration continue, effectuer des audits et développer des dialogues sécurité au quotidien.

Tous les sites du Groupe ont mesuré leur niveau de maturité en matière de sécurité à l'aide d'une grille d'auto-évaluation, basée sur la feuille de route sécurité. En fonction des résultats obtenus, les sites ont identifié les actions d'amélioration requises pour progresser. Ci-après des exemples d'actions menées :

- Des formations au leadership sécurité pour l'ensemble de la ligne managériale, des directeurs d'usine aux chefs d'équipe. Cette formation d'une durée de deux jours a été déployée avec un partenaire externe.
- La mise en place d'audits croisés sécurité entre unités du Groupe pour favoriser les échanges de bonnes pratiques entre pairs. Le plan de déploiement de ces audits croisés a été fortement limité à la suite de la pandémie.
- La mise en place d'un reporting sécurité mensuel mettant en avant les principaux indicateurs et les actions réalisées.

- Des audits sécurité réalisés par une entreprise externe ont été mis en place depuis janvier 2019. L'ensemble des sites de Tereos Sucre France, Tereos Nutrition Animale et les sites français de Tereos Starch & Sweeteners ont été audités au moins une fois chacun.

En 21/22, Tereos a poursuivi ses efforts et a mis l'accent sur la maîtrise des risques : maîtrise des risques procédés, maîtrise des risques au poste de travail, et également une révision des procédures clés.

Concernant la maîtrise des procédés, le Groupe a lancé un nouvel indicateur, le PSI (*Process Safety Incident*), qui est un outil d'enregistrement de tous les incidents (perte de confinement, explosion, implosion, départ de feu, etc.). En 20/21, 46 incidents procédés ont été enregistrés, dont 12 qui ont été classés 'haut' ou 'très haut', nécessitant des actions correctives immédiates. Quant à la maîtrise des risques, deux axes sont à renforcer :

- La sensibilisation aux risques au poste de travail, moyennant des formations sur le terrain et en se servant du document unique comme outil de pilotage.
- L'obligation pour nos opérations et nos travaux de réaliser des analyses de risques, en particulier en appliquant à la lettre le permis de travail, mais également, lors d'incidents techniques non prévus, l'évaluation des risques en binôme.

Enfin, le Groupe a mis en place une Semaine Sécurité annuelle : cette opération de sensibilisation est consacrée à insuffler une culture de la santé sécurité en interne. La troisième édition de cette semaine de sensibilisation s'est déroulée au deuxième semestre 2021, en fonction des contraintes sanitaires applicables à chaque site, autour du slogan principal : « *La sécurité, ça commence par moi* ». Au programme de ce rendez-vous : une vidéo institutionnelle, le déplacement du top management au sein des différents sites et l'organisation d'ateliers pédagogiques et d'événements dédiés autour de la sécurité.

9.2

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ

Avec une présence dans 13 pays, Tereos est un groupe multiculturel. Cette diversité contribue à la créativité des équipes et à un état d'esprit favorisant l'ouverture et l'inclusion, qui sont des valeurs fondamentales de

la coopérative. Le Groupe souhaite renforcer cette diversité et notamment l'accès des femmes aux postes d'encadrement et de leadership au sein de l'entreprise.

Politiques et plans d'actions

Pour parvenir à une meilleure représentation des femmes au sein du Groupe, et plus particulièrement au niveau des postes de leadership, Tereos cherche à augmenter significativement le pourcentage de femmes au sein du Management Forum d'ici 2030. Cette instance, créée en juin 2021, rassemble environ 140 managers du Groupe, dont 14% sont des femmes (2022). Le Management Forum permet, sur une base semestrielle, de partager les bonnes pratiques au périmètre du Groupe, de mesurer les performances globales des différentes actions et de partager les enjeux managériaux clés.

D'une manière plus large, le Groupe ambitionne d'accroître la part des femmes parmi les collaborateurs, en s'assurant d'une égalité d'accès pour les femmes :

- Au recrutement : en promouvant les profils féminins lors des phases de recrutement
- A la formation : en s'assurant que la proportion de femmes bénéficiant d'une formation soit au moins égale à la proportion qu'elles représentent au sein de l'effectif
- Aux promotions : en veillant à ce que la proportion de femmes bénéficiant d'une promotion soit au moins égale à la proportion qu'elles représentent au sein de l'effectif

Le plan d'action diversité du Groupe prévoit par ailleurs d'agir sur plusieurs leviers pour accélérer cette transformation. Il s'agit en premier lieu de changer le regard sur la diversité en sensibilisant les collaborateurs via la formation, mais aussi faire connaître l'engagement de Tereos en faveur de la diversité auprès de futurs talents féminins. D'autre part, le plan d'action prévoit d'accentuer l'engagement des équipes dirigeantes et de développer des synergies internes (partage des bonnes pratiques via un réseau interne et offre de mentorat à destination des collaboratrices).

Au Brésil, Tereos Sucre & Energie Brésil a lancé en 2021 son programme *Diversifica Tereos* un panel d'initiatives en faveur de la promotion de l'inclusion et de la diversité. Ce programme, dont un pilier est consacré à la place des femmes au sein de l'entreprise, porte également sur d'autres aspects importants de la diversité, notamment les discriminations basées sur l'ethnicité, le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle. Tereos Sucre & Energie Brésil s'est fixé pour objectif d'atteindre d'ici 2029/30, d'une part 15% de femmes au sein de ses effectifs (8% en 20/21) et, d'autre part, 17,5% de femmes au sein de sa population de managers (6,7% en 20/21). La *Business Unit* a également mis en place un groupe de discussion '*Femmes dans l'Agroalimentaire*', qui collabore avec d'autres initiatives pour développer la représentation des femmes et leurs possibilités de carrière au sein du Groupe.

La Charte Ethique prohibe toute forme de discrimination envers les salariés, en particulier fondée sur le sexe, le handicap, la situation familiale, les préférences sexuelles, l'âge, les opinions politiques, les origines raciales, sociales culturelles ou nationales. Ce document est complété par des accords collectifs portant sur les contrats de génération ou l'égalité professionnelle signés par certaines *Business Units*.

A l'occasion de la publication de la mise à jour de sa Charte Ethique (*cf. chapitre 4.2*) Tereos a mis en place, dans la cadre de la Loi Sapin 2, un système de lancement d'alerte, et la désignation d'un référent au sein de l'entreprise, afin de recueillir les alertes relatives aux violations de la Charte Ethique.

En 2019, Tereos Participations et Tereos Starch & Sweeteners Europe ont signé par exemple un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et à la qualité de vie au travail. A travers cet accord Tereos s'engage à :

- Garantir une égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et à lutter contre toute discrimination (recrutement, formation professionnelle, rémunération et déroulement de carrière, évolution professionnelle)
- Favoriser une bonne articulation entre la vie personnelle et professionnelle des collaborateurs.
- Mettre en place des mesures pour l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

Depuis 2019, en conformité avec la loi française du 5 septembre 2018 dite « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* », Tereos publie, pour celles de ses entités concernées, l'Index Egalité, dont la méthodologie de calcul permet de refléter le traitement entre salariés femmes et hommes. Cette note globale est évaluée sur 100 points sur la base de cinq critères : l'écart de rémunération femmes-hommes (40 points), l'écart dans les augmentations individuelles (20 points), l'écart dans les promotions (15 points), les augmentations au retour de congé maternité (15 points) et la présence de femmes parmi les plus hauts salaires de l'entreprise (10 points).

Résultats de l'Index Egalité Tereos en France au 31 décembre 2021 :

- Tereos Opérations : 75 points
- Tereos Participations : 66 points
- Tereos Services Europe : 97 points
- Tereos Starch & Sweeteners Europe (UES Amidons et produits sucrants en France) : 78 points
- Tereos Sucre France : 73 points

En 2022, le Groupe a célébré la journée internationale des droits des femmes en annonçant le lancement d'une première réunion d'échanges sur la mixité hommes-femmes, sur le thème du management au féminin au sein de Tereos. Par ailleurs, dès juin 2022, une première session d'une série de coaching accueillera un groupe de femmes souhaitant être accompagnées dans leur développement vers des postes de managers. Accompagnées par un coach professionnel, les participantes apprendront, dans un esprit collectif, à s'entraider et à se développer grâce à leurs pairs, à développer leur réseau, accroître leur confiance personnelle et trouver le bon équilibre et épanouissement entre leur vies professionnelle et personnelle.

9.3

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Soucieux d'exercer un impact positif dans les 13 pays où Tereos est implanté, le Groupe participe au développement économique local, en France comme à

l'international. Créateur d'emplois directs ou indirects, Tereos s'engage à contribuer activement à l'attractivité des territoires.

Politiques et plans d'actions

Tereos, deuxième groupe sucrier mondial est également un acteur industriel de proximité. Les sites du Groupe sont des « usines à la campagne » de transformation des matières premières agricoles, auxquelles elles proposent des débouchés et une valorisation, indispensables, qui permettent de conserver la valeur ajoutée dans et au profit des territoires.

Situées dans des territoires ruraux souvent durement touchés par la désindustrialisation, les usines de Tereos sont également des vecteurs d'emploi, de formation et de promotion sociale. Elles offrent aux populations rurales environnantes la possibilité de travailler localement, contribuant au maintien de sources d'emploi endogènes dans les zones rurales. Au total, sur le seul territoire français métropolitain, ce sont environ 4 000 hommes et femmes qui travaillent au quotidien pour Tereos.

Le maintien de cette activité industrielle permet également de soutenir des emplois indirects, aussi bien dans l'agriculture que dans les services, à l'échelle des bassins d'emploi. Les sites Tereos sont ainsi la colonne vertébrale d'un écosystème économique plus riche et varié, qui permet aux familles, aux services publics, aux associations et aux autres activités économiques de se maintenir dans les zones rurales.

En effet, les flux injectés dans l'économie génèrent des retombées indirectes et induites, contribuant ainsi au développement local.

Afin de mieux comprendre ces retombées, Tereos a décidé de déployer, de 2018 à 2020, une étude *Empreinte Locale* sur neuf sites industriels en France. L'impact local d'un site se mesure en effet à travers plusieurs indicateurs : impacts directs (investissements), impacts indirects (fournisseurs) et enfin les impacts induits (comment les collaborateurs de Tereos et de ses fournisseurs contribuent à l'économie locale, au travers de leurs dépenses et impôts : éducation, santé, infrastructures...).

En moyenne, sur les neuf sites étudiés (Tereos Sucre France et Tereos Starch & Sweeteners Europe), pour un collaborateur Tereos ce sont 11,5 emplois supplémentaires qui sont soutenus dans l'économie française. Au total, ce sont plus de 25 000 emplois qui sont soutenus par l'activité de ces sites. Plus d'un tiers (35%) de ces emplois sont par ailleurs localisés dans le département d'implantation de l'usine Tereos. Les quatre principaux secteurs d'activités soutenus sont l'agriculture, la santé, l'éducation et le social, l'industrie et la logistique et enfin le commerce et négoce.

L'ancrage territorial du Groupe passe aussi par la lutte contre la précarité au sein des communautés locales, en lien avec les problématiques d'accès à l'emploi mais aussi d'inclusion. Le Groupe accompagne notamment des initiatives solidaires et inclusives comme à l'usine de Saragosse en Espagne : depuis 2015, les équipes accueillent régulièrement une vingtaine de personnes en situation de handicap, en partenariat avec six *Centros Especiales de Empleo* (Centres Spéciaux d'Emploi). Ces personnes assurent des missions de jardinage, de nettoyage industriel, de logistique ou de conditionnement sur le site de Tereos.

Le Groupe est par ailleurs très impliqué dans la lutte contre la précarité alimentaire. Partenaire de longue date des Banques Alimentaires, Tereos a signé en 2020 avec la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) une convention de don de sucre pour un volume annuel de 25 tonnes. Ceci représente plus du double de ce qui était auparavant donné en moyenne par les usines Tereos en France. En tant qu'acteur industriel de proximité, Tereos a un ancrage territorial très fort. En soutenant les Banques Alimentaires, premier réseau d'aide alimentaire en France, le Groupe soutient ainsi les associations locales qui distribuent des repas pour les familles les plus démunies.

Ce don de sucre couvre 5% des besoins annuels en sucre des Banques Alimentaires. Par ailleurs, cinq tonnes de sucre sont également remises chaque année à la Banque Alimentaire de l'île de la Réunion par Tereos Sucre Océan Indien, qui se charge de les redistribuer aux différentes associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire.

Pour la cinquième année, les collaborateurs de Tereos en France qui reçoivent un colis de sucre en fin d'année, ont été invités par le Groupe à en donner tout ou partie au profit des Banques Alimentaires, afin de venir en aide aux familles monoparentales, personnes âgées ou isolées, étudiants. En 2021, les collaborateurs du Groupe ont ainsi donné près de 6,1 tonnes de sucre au cours de cette opération, soit plus du double de l'année précédente.

En octobre 2021, le Groupe a également lancé une opération « *Bien manger Sans déchets* » sur l'ensemble de ses sites, pour sensibiliser les collaborateurs à la lutte contre le gaspillage alimentaire et en faveur d'une consommation plus responsable et plus solidaire. En fonction des contraintes sanitaires, une collecte a également été organisée sur certains sites, qui a permis de donner près de trois tonnes de denrées non-périssables au profit d'associations locales de lutte contre la précarité alimentaire.



9.4

AUTRES SUJETS LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

La politique de ressources humaines de Tereos repose sur une double ambition : développer les compétences de chacun, tout en favorisant l'émergence et l'adoption d'une culture et de comportements communs au sein du Groupe. Chaque collaborateur est un acteur de la réussite de Tereos. La gestion du capital humain est indispensable pour accompagner le développement et l'évolution de la coopérative qui souhaite bâtir une

culture commune en s'appuyant sur l'histoire, les valeurs et l'expertise de ses multiples talents. Tereos a mis en place une politique de gestion et de fidélisation de ses 19 800¹⁷ collaborateurs, qui valorise la diversité et la richesse de ses métiers. Des outils et processus permettent aux collaborateurs de développer leur employabilité et de progresser dans le Groupe.

Outils RH et programme de mobilité interne

La systématisation des politiques et outils RH existants, comme la revue de performance et les comités carrières, fait partie des leviers utilisés. Ces outils déclinés à l'échelle de chaque entité du Groupe permettent un diagnostic fin des plans de développement individuel, de la sécurisation des plans de successions sur les postes critiques et de la gestion de la mobilité interne.

Tereos encourage et promeut, à tous les niveaux de l'entreprise, la mobilité interne comme un levier à la fois du développement des collaborateurs, (pour les engager et les fidéliser) et aussi de la vitalité de son organisation et de sa compétitivité : la mobilité interne facilite le transfert de compétences entre sites et entre Business Units, tout en participant au développement des savoir-faire des collaborateurs.

Cet engagement du Groupe s'est concrétisé en 2021/22 à travers le lancement en France d'un programme spécifique *Mobili'T*. Ce programme a été conçu pour offrir aux collaborateurs de nouvelles opportunités de carrière, tout en favorisant les synergies au sein du Groupe et en optimisant l'organisation interne. Le déploiement de *Mobili'T* est soutenu par la signature d'une Charte de mobilité interne. L'objectif de cette Charte est de proposer un cadre pour formaliser

l'engagement de toutes les parties prenantes à faire respecter un état d'esprit, des valeurs et des règles indispensables au bon déroulement d'un processus de mobilité interne.

Outre le site carrière interne Jobeos qui regroupe toutes les offres d'emplois, des actions spécifiques ont été organisées pour sensibiliser les collaborateurs et rendre plus visibles en interne les postes à pourvoir. Un premier *Forum Mobili'T* a été organisé en octobre 2021 en présentiel au Tereos Campus Europe, pour informer les collaborateurs en France des offres de mobilité interne, leur permettre de rencontrer des managers en recherche de candidats, ou encore de recevoir les conseils d'experts en recrutement pour réussir un entretien.

Le programme *Mobili'T* n'a pas été déployé au Brésil, où le taux de mobilité interne est relativement élevé, grâce à la mise en place d'un Comité Carrière : ce mécanisme fluidifie l'adéquation entre souhaits de mobilité des collaborateurs et les besoins de l'entreprise. De plus, afin de reconnaître la performance des collaborateurs alignés sur les stratégies et les valeurs du Groupe, Tereos Sucre & Energie Brésil s'est fixé pour objectif de pourvoir 70 % des postes vacants à partir du réservoir interne de talents.

Environnement de travail

Tereos investit également dans l'amélioration de l'environnement de travail et cherche à identifier les opportunités d'amélioration pour ses collaborateurs. Au Brésil, l'un des outils utilisés est l'enquête du cabinet Mercer, qui alimente les prix « *Best for People Management* » organisés en collaboration avec le journal économique brésilien *Valor Econômico*. Pour la cinquième année consécutive, Tereos Sucre & Energie Brésil a été classé parmi les cinq meilleures entreprises du palmarès (dans la catégorie 7 001 à 17 000 collaborateurs). Cette reconnaissance

est attribuable, entre autres, aux efforts portés sur l'amélioration de l'environnement de travail, auquel la *Business Unit* attache une grande importance : une gamme d'avantages est offerte aux collaborateurs, tels qu'une assistance médicale et dentaire, des rabais en pharmacie, etc. Les collaborateurs saisonniers sont recrutés selon les mêmes règles que les collaborateurs permanents et ont la possibilité de changer de contrat pour faire carrière chez Tereos.

Formation

Tereos évolue dans un environnement qui fait appel à des compétences techniques pointues. La transformation des produits agricoles nécessite des cycles d'apprentissage assez longs et une expertise qu'il est important de valoriser durant quelques années lors d'une prise de poste. Le déploiement de « *formations métier* », sous différentes formes, permettant le transfert des savoir-faire (formation en salle, tutorat) en s'appuyant sur les programmes de la Tereos Academy ou en développant des actions spécifiques font aussi partie des dispositifs pour fidéliser les talents.

ateliers en format court, basés sur les formations en ligne ainsi que la « *Learning Week* », une semaine dédiée à l'apprentissage.

Tereos encourage ses collaborateurs à acquérir de nouvelles compétences grâce à des cours de spécialisation : au Brésil, Tereos a investi depuis 2020 environ BRL 2,2 millions (EUR 400 000) dans la formation et le développement professionnels. En raison de la pandémie, ces initiatives ont été en grande partie dispensées par le biais de l'enseignement à distance. La Business Unit a également mis en place plusieurs indicateurs de performance formation pour mesurer la réussite des collaborateurs dans les programmes de formation, et fournir une information claire sur les opportunités d'évolution au sein de l'entreprise.

Créée en 2015, la *Tereos Academy* a pour objectif de contribuer à la performance opérationnelle du Groupe sur le long terme. Les collaborateurs connectés peuvent ainsi suivre directement une formation proposée par cette plateforme de formation, qui propose des modules à suivre en présentiel ou en ligne. Pour les collaborateurs non-connectés, le Groupe met en place, avec les équipes ressources humaines locales, des

Développement des talents

Au Brésil, Tereos dispose d'un ensemble de plusieurs programmes passerelles de talents, de formation et de développement de carrière. *Jovens Talentos* (« Jeunes Talents ») est un programme spécifiquement développé pour accompagner les étudiants universitaires rejoignant le Groupe en tant que stagiaires. Ce programme donne aux nouveaux candidats diplômés une opportunité pour en savoir plus sur les possibilités de mener une carrière dans le Groupe. Tereos Sucre & Energie Brésil propose également le *Tereos Summer Experience*, un programme de stages d'été pour les étudiants de premier cycle, au sein des opérations agricoles et industrielles.

Enfin, le *Programme Apprentissage Tereos* aide à améliorer l'employabilité des jeunes, en offrant cours théoriques dans les écoles et cours pratiques de formation dans les usines ; environ 315 étudiants y ont pris part lors de la dernière campagne. En collaboration avec la *Fondation Pescar*, le programme offre également des cours à des jeunes de milieux défavorisés. Grâce à ce partenariat, Tereos au Brésil offre à ces jeunes une formation théorique, administrée par des collaborateurs bénévoles.

Marque employeur

Tereos a construit depuis 2018 sa marque employeur pour promouvoir la fierté d'appartenance et augmenter l'attractivité du groupe. À l'origine de ce projet, une étude d'opinion a été menée auprès de 250 personnes : collaborateurs, cabinets de recrutement et candidats. L'étude a contribué à identifier les caractéristiques du Groupe : sa culture d'entreprise, les opportunités de carrière, la façon de travailler en équipe. En 2021, Tereos a obtenu la première place en tant qu'"entreprise préférée des étudiants et jeunes diplômés", dans son secteur d'activité (Agriculture/ Coopérative) dans le Palmarès annuel Harris Interactive, Epoka, L'Étudiant.

Les enjeux de transformation managériale et de leadership

Dans un monde en profonde mutation, le Groupe a besoin des talents de chacun d'entre nous pour renforcer sa performance et faire évoluer son modèle de fonctionnement. Pour insuffler une dynamique collective, le Groupe modernise et standardise ses pratiques métiers, instaure de nouvelles méthodes de travail plus collaboratives.

Depuis juin 2021, la gouvernance opérationnelle du Groupe a été adaptée afin de renforcer sa capacité à exécuter la stratégie. Elle est composée de la manière suivante :

- Comité Exécutif : définit la stratégie proposée au Conseil de Surveillance
- Comité de Direction : assurer l'alignement du déploiement de la stratégie
- *Group Leadership Team* : exécute la stratégie et alimente les sujets de leadership
- *Management Forum* : partage des enjeux de management, des bonnes pratiques

Les différents niveaux de management du Groupe se réunissent selon un agenda régulier (chaque trimestre pour le *Group Leadership Team* et chaque semestre pour le *Management Forum*). Ils s'assurent de la mise en œuvre et de la bonne l'exécution des décisions stratégiques et opérationnelles.

Dialogue social

Tereos encourage le dialogue social dans toutes ses filiales afin de permettre une résolution efficace des problématiques sociales et économiques majeures dans le Groupe. Il inclut toutes formes de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre les représentants du personnel et la direction qui vise à favoriser la compréhension sur ces questions d'intérêt commun. Cette volonté s'accompagne au niveau des filiales d'une politique sociale cohérente et dynamique. Ses axes sont les rémunérations et leur évolution, la reconnaissance individuelle et la redistribution, l'égalité professionnelle, la prévoyance, la qualité de vie au travail.

Depuis 2018, Tereos a nommé un Directeur des Affaires Sociales. Sa mission est de permettre la mise en œuvre d'une politique sociale transverse au sein de l'ensemble des sites de Tereos en France et d'assurer la cohérence des démarches menées par les entités. Ses missions sont les suivantes :

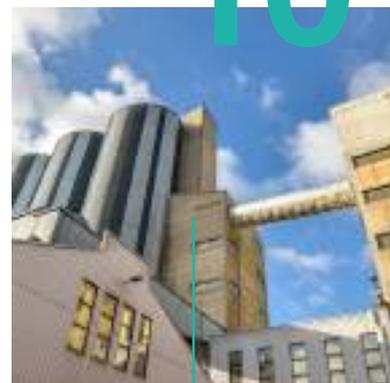
- Conduire les études préparatoires aux projets et aux négociations
- Préparer et organiser les réunions avec les Instances Représentatives du Personnel centrales (Comité de Groupe, Comité d'Entreprise Européen)
- Intervenir dans la conduite des débats au sein des filiales sur des sujets relations sociales en lien avec la stratégie du Groupe
- Développer les négociations sur le périmètre France sur des sujets transverses : exemple : télétravail, prévention du stress, qualité de vie au travail
- Accompagner des projets de transformation sociale

Depuis 2017, un Comité d'Entreprise Européen a été mis en place pour Tereos en Europe. Il permet d'organiser le processus de concertation et de dialogue de manière transnationale. Cette instance regroupe notamment une vingtaine de représentants du personnel en Europe dont la France (en ce compris la Réunion), l'Espagne, la République tchèque, la Roumanie ou la Belgique. Elle a pour objectif d'encourager l'information aux salariés et de nourrir un dialogue avec les représentants des salariés des Business Units en Europe. Elle se réunit deux fois par an autour de sujets économiques ou sociaux. C'est aussi l'opportunité pour le Président du Directoire d'échanger autour de la stratégie du Groupe et de dialoguer avec les partenaires sociaux.



NOTE MÉTHODOLO- GIQUE

10



Le Groupe Tereos collecte annuellement les informations sociales, environnementales et sociétales de ses *Business Units* depuis 2013/2014. Ces indicateurs sont utilisés pour mesurer les progrès, analyser les axes d'amélioration et définir les plans d'action du Groupe en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Les objectifs de cette collecte d'informations, sont, en interne, d'évaluer et de comparer la performance extra-financière du Groupe et de ses *Business Units* et de mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de durabilité du Groupe. En externe, cette collecte d'information permet aux parties prenantes du Groupe d'accéder à des informations qualitatives et quantitatives afin d'évaluer la performance du Groupe en fonction de ses engagements de durabilité.

Obligations de communication extra-financière du Groupe Tereos

La société Tereos SCA est concernée par les obligations prévues par l'article R. 225-105 du Code de Commerce et est tenue de publier annuellement une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) qui comprend les informations sociales, environnementales et les informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable, dont la liste est donnée par l'article L. 225-102-1 :

- les conséquences sur le changement climatique de l'activité du Groupe et de l'usage des biens et services qu'il produit,
- les engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire et de la lutte contre le gaspillage alimentaire,

- les accords collectifs conclus et leurs impacts sur la performance économique du Groupe ainsi que sur les conditions de travail des collaborateurs,
- les actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités.

Ces informations doivent être soumises à vérification par un Organisme Tiers Indépendant (OTI) accrédité par le COFRAC et désigné par le Président du directoire. Le rapport de l'OTI comprend un avis motivé sur la conformité de la DPEF et la sincérité des données fournies accompagné des diligences réalisées.

La DPEF présente le modèle d'affaires du Groupe, ainsi que, pour les conséquences sociales, sociétales et environnementales :

- une description des principaux enjeux
- une description des politiques appliquées par le Groupe
- les résultats de ces politiques, incluant des Indicateurs Clés de Performance.

Organisation du reporting du Groupe Tereos

Le Groupe Tereos demande à toutes ses *Business Units* un reporting annuel des informations de responsabilité sociale et environnementale. Les indicateurs et le protocole de reporting ont été définis pour l'ensemble des *Business Units* du Groupe. Ce protocole sert de référence aux différents référents et dans toutes les *Business Units* pour l'élaboration du présent rapport. Il décrit les enjeux, les rôles, les indicateurs, le mécanisme et le périmètre de collecte, les principaux enjeux identifiés et le dispositif de contrôle et de maîtrise de ces enjeux. Les informations publiées dans le présent rapport suivent les règles et définitions établies par le Groupe en vue d'en assurer l'homogénéité.

La collecte des données est organisée à trois niveaux :

- pour chaque site, un responsable de reporting est en charge collecter, contrôler et consolider les données au niveau du site. Les données consolidées sont ensuite communiquées à la Business Unit dont le site dépend.
- pour chaque Business Unit, un coordinateur de reporting a la charge de collecter, vérifier, et valider la qualité des données remontées par les responsables de reporting au niveau des sites sous sa supervision. Les données consolidées sont ensuite communiquées aux Départements RSE Groupe et Excellence Industrielle Groupe.

- au niveau du Groupe, les départements RSE et Excellence Industrielle ont la charge de la consolidation des données remontées par les *Business Units*.

Enfin, le Département RSE Groupe est responsable de la consolidation, l'analyse et la publication des données.

Périmètre de collecte

Les indicateurs couvrent toutes les entités du Groupe Tereos consolidées en comptabilité, en intégration globale.

Les entités sont incluses dans le périmètre quand :

- le Groupe y détient une part majoritaire ou
- le Groupe y détient le contrôle opérationnel bien que la part détenue par le Groupe soit de 50% ou moins.

En conséquence, 42 sites industriels du Groupe sont inclus dans le périmètre de reporting, sur un total de 44 sites (périmètre global). Toutes les activités

agricoles, industrielles, commerciales et de services sont incluses dans le périmètre de reporting. Cependant, sont exclues du périmètre les entités dont les activités commerciales sont coordonnées par Tereos Participations pour les produits dérivés de la betterave sucrière, Tereos Commodities, ainsi que les sites administratifs et tertiaires du Groupe. Les entités vendues, fermées, achetées ou créées au cours de l'année de reporting ne sont pas incluses dans le périmètre : le Groupe a notamment opéré la cession de ses activités au Mozambique au cours de l'année 2021/22. En conséquence, 13 828 collaborateurs sont inclus dans le périmètre de reporting, sur un total

de 19 800 (périmètre global, incluant le Mozambique), soit un taux de couverture de plus de 70%.

Les indicateurs des filiales consolidées sont présentés sans application d'une quote-part ou d'une intégration proportionnelle. Les données des entités sont entièrement reportées même si la part détenue par le Groupe est inférieure à 100%.

Période couverte

Sauf indication spécifique par indicateur, sont intégrées au reporting toutes les *Business Units* du Groupe Tereos. Les données présentées dans ce rapport sont consolidées sur l'année fiscale du

Groupe, qui court du 01/04/2021 au 31/03/2022, sauf pour les indicateurs « *Nombre de collaborateurs et répartition par genre* », « *Nombre de collaborateurs 'people managers' et*

répartition par genre » et « *Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé* » et « *Part des collaborateurs en situation de handicap* », qui sont eux calculés sur l'année calendaire 2021.

Limites de la collecte et fiabilité

Le protocole de reporting a été progressivement structuré et déployé depuis 2014 dans les *Business Units* du Groupe et certaines définitions sont en cours d'homogénéisation. Les indicateurs consolidés retenus restent néanmoins cohérents et significatifs.

Les méthodologies utilisées pour certains indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux peuvent présenter des limites. Il peut par exemple exister des définitions d'indicateurs sociaux légèrement différentes d'un pays à l'autre, en fonction des législations locales. Un travail

d'harmonisation a lieu continuellement au sein du Groupe Tereos. Enfin, les modalités de collecte et de saisie des informations, des changements de définition peuvent affecter la comparabilité des indicateurs.

Précisions méthodologiques dans le cadre des données sociales

Les indicateurs relatifs au nombre total de collaborateurs, au nombre de personnes handicapées (pour les pays où l'information est disponible) et au nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé sont calculés sur l'année calendaire 2021, et non sur la base de l'année fiscale 2021/22.

L'indicateur relatif à l'ancienneté des collaborateurs ne concerne que les collaborateurs ayant un contrat permanent. L'indicateur relatif à la formation concerne tous les collaborateurs, quel que soit leur type de contrat.

Par ailleurs, des précisions ont été apportées au protocole de reporting concernant l'indicateur relatif à la formation. Il a été précisé de manière à établir le rapport entre le nombre moyen d'heures de formation par rapport au nombre de collaborateurs formés (à la place du nombre total de collaborateurs).

Exclusions

À la suite des consultations menées par le Groupe Tereos pour son analyse de matérialité, certaines informations demandées dans le cadre de la DPEF ont été jugées peu significatives. Ainsi, ne sont pas publiées les informations suivantes : « *Respect du bien-être animal*

et alimentation responsable, équitable et durable ».

D'autre part, l'enjeu « *Bien-être animal* » n'a pas non plus été inclus dans les consultations menées auprès des parties prenantes. L'activité du Groupe étant

exclusivement basée sur la production et la transformation de matières premières végétales, la pertinence de cet enjeu n'est pas démontrée et ne nécessite pas de traitement particulier par le Groupe.

Définitions des Indicateurs Clés de Performance et précisions de périmètre

● Tonnages de produits agricoles traités

Définition : cet indicateur est la somme des tonnages de produits agricoles transformés par le Groupe, à savoir : betterave sucrière (y compris les pulpes de betteraves), canne à sucre, blé, maïs, manioc, pommes de terre, luzerne. Les volumes considérés sont exprimés après lavage (« *clean* »). Cet indicateur était jusqu'en 2019/20 reporté en poids brut (« *dirty* »). A la suite d'un changement méthodologique en 2020/21, les volumes sont maintenant exprimés après lavage (« *clean* »). Ce changement de méthode de calcul a été rétrospectivement appliqué aux volumes 2019/20 et a eu un impact d'environ -1,2%.

Périmètre : pas d'exclusions

● Part de produits agricoles certifiés/ évalués durables

Définition : cet indicateur donne le pourcentage des produits agricoles transformés par le Groupe, de source évaluée ou certifiée durable. Un produit agricole considéré durable repose sur une agriculture économiquement viable, écologiquement saine, socialement juste et humaine. L'approche de Tereos repose sur les standards d'évaluation/ certification Bonsucro, Sustainable Agriculture Initiative (SAI), 2BSVS Standard 1 (pour le site de Lillebonne uniquement) et Agriculture Biologique.

Périmètre : à l'exclusion des produits agricoles achetés à des tiers et non transformés par Tereos.

● Part des filiales ayant un projet de biodiversité en ligne avec la Charte biodiversité Tereos

Définition : cet indicateur représente le pourcentage des filiales du Groupe ayant mis en place un projet en faveur de la biodiversité. Ces projets doivent être conforme avec les points édictés dans la Charte biodiversité Tereos. Seuls les projets dont l'implémentation est en cours ou postérieure au 1er janvier 2022 sont pris en compte.

Périmètre : pas d'exclusions

● Part des sites certifiés ISO 14 001

Définition : cet indicateur donne le pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 14 001 (système de management environnemental) en vigueur lors de l'année fiscale.

Périmètre : pas d'exclusions

● Part des matières premières agricoles valorisées

Définition : cet indicateur donne le pourcentage de matières premières agricoles valorisées par rapport au total de matières premières agricoles traitées. La valorisation inclut l'ensemble des produits alimentaires ou non, l'énergie produite par cogénération, le gaz produit par méthanisation, l'eau de fertirrigation, les fertilisants.

Périmètre : pas d'exclusions

● Consommation et destination de l'eau

Définition : cet indicateur donne le pourcentage de restitution de l'eau, y compris par le biais de la fertirrigation, par rapport au volume total d'eau prélevé par utilisation du réseau public d'adduction, pompage en rivière ou en nappe phréatique. A la suite d'un changement méthodologique en 2020/21, les volumes d'eau restitués par Tereos Sucre Océan Indien sont désormais inclus dans cet indicateur. Ce changement de méthode de calcul a été rétrospectivement appliqué aux volumes 2019/20 et a eu un impact d'environ +3%.

Périmètre : à l'exclusion de l'eau de pluie capturée et stockée

● Performance hydrique

Définition : cet indicateur mesure la performance de l'eau consommée lors du processus de transformation industrielle, afin de pouvoir suivre et améliorer la performance du Groupe. Il est calculé de manière différente selon les *Business Units*, afin de refléter la diversité des processus industriels et des matières premières transformées. L'objectif de Tereos est de pouvoir produire plus tout en consommant

le moins d'eau possible dans ses usines. Par principe, les eaux de refroidissement ne sont pas comptabilisées, sauf pour les filiales TSEB, TSOI et TSSB qui ne sont pas encore en mesure de dissocier ces volumes du total des volumes d'eau extraits.

Périmètre : à l'exclusion de Tereos Nutrition Animale

● Part des énergies renouvelables

Définition : cet indicateur donne le pourcentage d'énergie renouvelable consommée par les sites industriels retenus dans le périmètre, par rapport au volume total d'énergie consommée pour la transformation des produits agricoles suscités. Sont considérées comme énergies renouvelables : l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, la biomasse, la bagasse, l'énergie géothermale, l'électricité et la vapeur produites à partir d'énergies renouvelables.

Périmètre : pas d'exclusions

● Emissions de CO2

Définition : cet indicateur est la somme des émissions de CO2 liées à la consommation d'énergies fossiles (le charbon, le coke, l'antracite, le lignite, le fioul lourd, le gaz naturel, le pétrole) et à la production de vapeur et d'électricité, produite à partir d'énergies fossiles. Les facteurs d'émission retenus pour les différents pays où le Groupe opère sont ceux publiés par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), alignés sur la méthode de calcul employée dans le GHG Protocol.

Périmètre : à l'exclusion des véhicules de société ; des émissions de HFC, PFC et CH4 ; des émissions de gaz à effets de serre provenant de la combustion de biomasse et ceux non inclus dans le Protocole de Kyoto.

● Part des sites certifiés ISO 50 001

Définition : cet indicateur donne le pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 50 001 (amélioration de la performance énergétique) en vigueur lors de l'année fiscale.

Périmètre : pas d'exclusions

- **Part des sites certifiés ISO 22 000 ou FSSC 22 000 (ou équivalent)**

Définition : cet indicateur donne le pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 22000 ou FSSC 22000 (système de management de la sécurité des aliments) ou un équivalent reconnu par le Global Food Safety Initiative (GFSI), en vigueur lors de l'année fiscale. Pour la nutrition animale, la certification Feed Chain Alliance (FCA) est prise en compte pour cet indicateur.

Périmètre : pas d'exclusions

- **Part des sites certifiés ISO 9 001**

Définition : cet indicateur donne le pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 9 001 (système de management de la qualité) en vigueur lors de l'année fiscale.

Périmètre : pas d'exclusions

- **Part des réclamations clients traitées dans les temps**

Définition : cet indicateur représente le pourcentage des réclamations clients relatives à la qualité du produit et qui sont traitées dans un délai considéré comme acceptable par Tereos, c'est-à-dire 16 jours ouvrés.

Périmètre : pas d'exclusions

- **Part des clients majeurs à qui Tereos a proposé une offre de reformulation nutritionnelle**

Définition : [indicateur en cours de construction] cet indicateur représente le pourcentage des clients majeurs de Tereos à qui est remise une offre de reformulation nutritionnelle concernant l'un de leurs produits. La reformulation se traduit par une amélioration du tableau nutritionnel du produit final (réduction des sucres simples et/ou des matières grasses, et/ou des calories, et/ou enrichissement en fibres ou en protéines). Cet indicateur est en cours de construction, ainsi que la définition d'un client majeur, selon la typologie en cours d'élaboration par le Département Marketing de Tereos.

Périmètre : pas d'exclusions

- **Part des références produits sucre B2C informant les clients sur la consommation responsable**

Définition : cet indicateur représente le pourcentage des références produits incluant des informations sur la consommation responsable, dans la cadre d'une alimentation saine et équilibrée. Les références produits concernent les marques de sucre B2C du Groupe (Béghin Say, Guarani, la Perruche, TTD, Whitworths, Blonvilliers, Sucrieries de Bourbon).

Périmètre : pas d'exclusions

- **Taux de fréquence global**

Définition : cet indicateur donne sur l'année fiscale le nombre d'accidents déclarés avec et sans arrêt, rapportés au nombre d'heures de travail effectuées sur la période considérée, selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Nb de cas enregistrés}}{(\text{LWC} + \text{RWC} + \text{MTC}) * 1\,000\,000}$$

Nb d'heures travaillées

Le taux de fréquence global inclut toutes les catégories de collaborateurs de Tereos (CDI, CDD, intérimaires, sous-traitants) ainsi que les contractants intervenant sur un site Tereos. Les accidents mortels sont inclus. Le calcul des heures travaillées est effectué à partir des heures réelles et non théoriques, excepté pour les employés au forfait.

LWC (*Lost Work Cases*) = accident dû au travail, causant une blessure empêchant l'employé de travailler pendant une durée supérieure à 24h

RWC (*Restricted Work Cases*) = accident dû au travail, empêchant l'employé d'accomplir ses tâches habituelles, et nécessitant sa réaffectation à un poste adapté

MTC = (*Medical Treatment Cases*) = accident dû au travail, nécessitant des soins médicaux mais n'empêchant pas l'employé de reprendre le travail

Périmètre : cet indicateur est applicable au niveau global et inclut les sites industriels et administratifs associés retenus dans le périmètre de consolidation

- **Taux de gravité**

Définition : cet indicateur représente sur l'année fiscale le nombre de journées indemnisées pour 1 000 heures travaillées, c'est à dire le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1 000 heures travaillées, selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Nb de journées de travail perdues} * 1\,000}{\text{Nb d'heures travaillées}}$$

Nb d'heures travaillées

Le taux de gravité inclut toutes les catégories de collaborateurs de Tereos (CDI, CDD, intérimaires, sous-traitants) ainsi que les contractants intervenant sur un site Tereos. Le calcul des heures travaillées est effectué à partir des heures réelles et non théoriques, excepté pour les employés au forfait.

Périmètre : cet indicateur est applicable au niveau global et inclut les sites industriels et administratifs associés retenus dans le périmètre de consolidation

- **Taux de fréquence des accidents avec arrêt**

Définition : cet indicateur représente sur l'année fiscale le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à 24h (LWC), survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail, selon la formule suivante :

$$\frac{\text{LWC} * 1\,000}{\text{Nb d'heures travaillées}}$$

Nb d'heures travaillées

Le taux de fréquence des accidents avec arrêt inclut toutes les catégories de collaborateurs de Tereos (CDI, CDD, intérimaires, sous-traitants) ainsi que les contractants intervenant sur un site Tereos. Le calcul des heures travaillées est effectué à partir des heures réelles et non théoriques, excepté pour les employés au forfait.

Périmètre : cet indicateur est applicable au niveau global et inclut les sites industriels et administratifs associés retenus dans le périmètre de consolidation

- **Part des collaborateurs formés sur la santé et la sécurité**

Définition : cet indicateur donne le pourcentage des collaborateurs qui ont complété un module de formation sur la santé et la sécurité. Il peut s'agir soit d'un module proposé par l'outil interne de formation en ligne (e-learning) de la Tereos Academy, soit d'une formation sur site, en présentiel. Cet indicateur ne comptabilisait auparavant que les formations dispensées via la Tereos Academy et a été modifié en 2021/22 pour inclure d'une part l'ensemble des collaborateurs et, d'autre part, les formations dispensées hors ligne.

Périmètre : pas d'exclusions

- **Ancienneté moyenne en années**

Définition : cet indicateur est la somme des périodes de présence des collaborateurs permanents de Tereos (exprimés en ETP) au dernier jour de l'année fiscale, rapportée au nombre de collaborateurs permanents (exprimés en ETP).

Périmètre : à l'exclusion des collaborateurs en CDD, des stagiaires et apprentis

- **Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé**

Définition : cet indicateur est la somme des heures de formation rapportée au nombre de collaborateurs formés au cours de l'année fiscale. L'indicateur inclut toutes les catégories de collaborateurs permanents et temporaires, de même que les contractants et ceux ne travaillant plus à Tereos à la fin de l'année civile. Les heures de formations considérées sont celles qui ont été planifiées et réalisées par le collaborateur.

Périmètre : à l'exclusion des séminaires, conférences, journées d'intégration, groupes de travail, journées 'portes ouvertes'.

- **Nombre de collaborateurs et répartition par genre**

Définition : cet indicateur est la somme des collaborateurs permanents et temporaires du Groupe à la fin de l'année civile ; cette donnée est ventilée en fonction du sexe des collaborateurs.

Périmètre : pas d'exclusions

- **Nombre de collaborateurs 'people managers' et répartition par genre**

Définition : cet indicateur est la somme des collaborateurs permanents et temporaires du Groupe occupant un poste de 'people manager' à la fin de l'année civile ; cette donnée est ventilée en fonction du sexe des collaborateurs. Un collaborateur, quel que soit le contenu et l'intitulé de son poste, est considéré comme 'people manager' lorsqu'il/elle encadre au moins un autre collaborateur et effectue une revue annuelle de performance.

Périmètre : pas d'exclusions

- **Part des femmes parmi les membres du Management Forum de Tereos**

Définition : [indicateur en cours de construction] cet indicateur donne la part des femmes parmi les membres du Management Forum de Tereos. Le Management Forum de Tereos est une instance interne transversale qui regroupe environ 140 managers. Le pourcentage est calculé sur le total de membres à la fin de l'année fiscale, après en avoir soustrait les postes non pourvus (recrutement en cours, par exemple) au moment de la comptabilisation.

Périmètre : non applicable

- **Part des collaborateurs en situation de handicap**

Définition : cet indicateur est la somme des collaborateurs permanents du Groupe à la fin de l'année civile, reconnus comme étant en situation de handicap selon la législation locale en vigueur.

Périmètre : à l'exclusion du Royaume-Uni et de l'Irlande.



RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPEN- DANT

11



TEREOS
Exercice clos le 31 mars 2022

Rapport de l'organisme tiers indépendant
sur la déclaration consolidée de performance extra-
financière

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Accréditation COFRAC Inspection, n° 3-1681, portée disponible sur www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « entité »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la déclaration consolidée de performance extra-financière, pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (ci-après la « Déclaration ») aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce et sur la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce (ci-après les « Informations ») préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponible(s) sur demande au siège de l'entité).

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au gérant :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) .¹⁸

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre octobre 2021 et mai 2022 sur une durée totale d'intervention de 18 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené quatre entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions responsabilité sociétale des entreprises (RSE), ressources humaines, santé et sécurité et qualité, énergie et climat et R&D.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après : l'usine de Sao José, la Business Unit Tereos Sugar & Energy Brazil, l'usine de Palmital, la Business Unit Tereos Starch & Sweeteners Brazil, l'usine d'Anglure et la Business Unit Tereos Nutrition Animale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent entre 20 % et 60 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (38 % des tonnes de matières premières agricoles, 60 % des effectifs, 43 % des consommations d'énergie et 20 % des consommations d'eau) ;

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 31 mai 2022

L'Organisme Tiers Indépendant
EY & Associés



Christophe Schmeitzky
Associé, Développement Durable



ANNEXES



Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

INFORMATIONS SOCIALES	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
<p>Taux de fréquence global. Taux de gravité. Taux de fréquence des accidents avec arrêt. Part des collaborateurs formés sur la santé et la sécurité. Ancienneté moyenne en années. Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé. Nombre de collaborateurs et répartition par genre. Part des collaborateurs en situation de handicap. Nombre de collaborateurs 'people managers' et répartition par genre Part des femmes parmi les membres du Management Forum de Tereos</p>	<p>L'emploi (attractivité, rétention). La santé et la sécurité au travail. Les relations sociales (dialogue social, accords collectifs). La formation. La fidélisation et l'engagement des talents. L'égalité de traitement (égalité homme / femmes, lutte contre les discriminations, insertion personnes handicapées).</p>
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
<p>Part des énergies renouvelables Emissions de CO2 (scopes 1 et 2) Part des sites certifiés ISO 50 001 Tonnages de produits agricoles traités Part de matières premières agricoles certifiées/ évaluées durables Part de matières premières agricoles valorisées Consommation et destination de l'eau (taux de restitution) Performance hydrique Part des sites certifiés ISO 14 001 Part des filiales ayant un projet de biodiversité en ligne avec la Charte biodiversité Tereos</p>	<p>Les résultats de la politique en matière environnementale / énergétique (certifications, moyens). La transition énergétique. Les impacts environnementaux (eau, air, sol). Les actions en lien avec l'agriculture durable. La protection de la biodiversité</p>
INFORMATIONS SOCIÉTALES	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
<p>Part des sites certifiés ISO/ FSSC 22 000 (ou équivalent) Part des sites certifiés ISO 9 001 Part des clients majeurs à qui Tereos a proposé une offre de reformulation nutritionnelle Part des références produits sucre B2C informant les clients sur la consommation responsable Part des réclamations clients traitées dans les temps</p>	<p>La certification des sites. La qualité et traçabilité des produits et la sécurité alimentaire. La nutrition Les enjeux de santé publique. La qualité du service aux clients.</p>

Annexe 2 : table de concordance avec les dix principes du Pacte Mondial

Tereos s'inspire des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies. En 2022 le Groupe a communiqué au titre de 2021 une COP (Communication On Progress), publiée sur le site du Pacte Mondial.

N°	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	CHAPITRES DPEF
<i>Droits de l'Homme</i>		
1	Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes
2	Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes
<i>Normes internationales du travail</i>		
3	Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.	9.4 Autres sujets liés aux ressources humaines
4	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes
5	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes
6	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes 9.2 Promouvoir la diversité
<i>Environnement</i>		
7	Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.	5. Agriculture durable 6. Protection de l'environnement 7. Industrie positive & décarbonation
8	Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	5. Agriculture durable 6. Protection de l'environnement 7. Industrie positive & décarbonation
9	Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	5. Agriculture durable 6. Protection de l'environnement 7. Industrie positive & décarbonation
<i>Lutte contre la corruption</i>		
10	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes

Annexe 3 : table de correspondance avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Par sa démarche RSE, Tereos contribue aux Objectifs de Développement Durable établis par les Nations Unies. En fonction de son activité, de ses impacts et de ses zones d'implantation, le Groupe a intégré neuf

de ces ODD dans sa stratégie RSE. Le tableau ci-dessous présente comment le Groupe contribue, par ses engagements, aux indicateurs les plus significatifs par rapport à son activité.

Objectif de Développement Durable	Indicateurs significatifs	Enjeux extra financiers Tereos	Engagements Tereos
 <p>#2 Faim zéro</p>	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
	<p>2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques (...) et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols</p>	Agriculture Durable	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le déploiement de certifications de nos matières premières - Conjuguer compétitivité agricole et respect de l'environnement - Engager une démarche bas carbone sur nos exploitations agricoles
 <p>#3 Bonne santé et bien-être</p>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge		
	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>	Alimentation responsable, saine et de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des offres sur-mesure de réduction calorique et d'optimisation du pouvoir sucrant - Promouvoir l'information sur la consommation responsable de sucre
 <p>#5 Egalité entre les sexes</p>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
	<p>5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique</p>	Collaborateurs & développement de nos territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la diversité et l'accès des femmes aux postes d'encadrement en favorisant la mobilité interne de nos collaborateurs
 <p>#6 Eau propre & assainissement</p>	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable		
	<p>6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau</p>	Industrie positive & décarbonation	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser le recyclage de l'eau au sein de notre chaîne de valeur

Objectif de Développement Durable	Indicateurs significatifs	Enjeux extra financiers Tereos	Engagements Tereos
 <p>#8 Travail décent & croissance économique</p>	<p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p> <p>8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.</p> <p>8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.</p>	<p>Collaborateurs & développement de nos territoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la sensibilisation sur les sujets de santé et sécurité au travail - Maintenir l'approvisionnement local de nos usines
 <p>#9 Industrie, innovation et infrastructure</p>	<p>Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p> <p>9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement (...).</p>	<p>Protection de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter nos déchets et valoriser nos matières premières à 100%, sans aucun gaspillage
 <p>#12 Consommation et production responsables</p>	<p>Établir des modes de consommation et de production durables</p> <p>12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles</p> <p>12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation</p>	<p>Industrie positive & décarbonation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer le déploiement de l'agriculture de précision - Limiter nos déchets et valoriser nos matières premières à 100%, sans aucun gaspillage
 <p>#13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</p>	<p>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p> <p>13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat</p>	<p>Industrie positive & décarbonation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la consommation d'énergie sur toute la chaîne de valeur - Optimiser l'efficacité énergétique de nos processus de production - Soutenir la production d'énergies renouvelables
 <p>#15 Vie terrestre</p>	<p>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, (...) enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p> <p>15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction</p>	<p>Protection de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la consommation d'énergie sur toute la chaîne de valeur - Optimiser l'efficacité énergétique de nos processus de production - Soutenir la production d'énergies renouvelables

Annexe 4 : table de correspondance avec la Global Reporting Initiative (GRI) 2016

Tereos a construit sa stratégie et son reporting en cohérence avec les principes de la GRI (*Global Reporting Initiative*) afin de s'assurer de la complétude de sa démarche. Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle ; une partie des éléments du référentiel n'est donc pas présentée.

Eléments Généraux de profil

N°	INDICATEURS GRI	CORRESPONDANCE	CHAPITRES DPEF
102-1	Nom de l'organisation	Totale	Tereos SCA
102-2	Activités, marques, produits et services	Totale	1. Profil du Groupe 2. Modèle d'affaires
102-3	Lieu géographique du siège	Totale	Origny-Sainte-Benoîte, France
102-4	Lieux géographiques des sites d'activités	Totale	Site internet Tereos
102-5	Capital et forme juridique	Totale	Société coopérative agricole au capital de 506 980 834 €
102-6	Marchés desservis	Totale	1. Profil du Groupe 2. Modèle d'affaires
102-7	Taille de l'organisation	Totale	1. Profil du Groupe 2. Modèle d'affaires
102-8	Effectif de l'organisation	Totale	1. Profil du Groupe 2. Modèle d'affaires
102-9	Chaîne d'approvisionnement de l'organisation	Totale	1.1 Chaîne de valeur
102-10	Modification significative de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Totale	1.1 Chaîne de valeur 4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes
102-11	Principe de précaution	Partielle	6. Protection de l'environnement 8.3 Qualité, traçabilité et sécurité alimentaire
102-12	Chartes, principes et autres initiatives externes	Totale	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes
102-13	Adhésion à des associations nationales ou internationales	Totale	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sa stratégie	Totale	Rapport RSE 2020/21
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation tels que les codes de conduite et codes d'éthique	Totale	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes

N°	INDICATEURS GRI	CORRESPONDANCE	CHAPITRES DPEF
102-18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance.	Totale	Site internet Tereos
102-40	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	Partielle	4.1 Méthodologie
102-41	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	Totale	Site internet Tereos
102-42	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue	Partielle	4.1 Méthodologie
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	Partielle	4.1 Méthodologie
102-44	Enjeux et préoccupations majeures soulevées	Totale	4. Principaux enjeux extra-financiers
102-45	Entités incluses dans la consolidation financière : incluant les justifications d'exclusion	Totale	10. Note méthodologique
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres des enjeux	Totale	4. Principaux enjeux extra-financiers 10. Note méthodologique
102-47	Liste des enjeux pertinents	Totale	4. Principaux enjeux extra-financiers
102-48	Réaffirmation des informations	Totale	10. Note méthodologique
102-49	Modifications relatives au reporting	Totale	4.1 Méthodologie 10. Note méthodologique
102-50	Période de reporting	Totale	10. Note méthodologique
102-51	Date du dernier rapport publié, le cas échéant	Totale	Mai 2021
102-52	Cycle de reporting	Totale	10. Note méthodologique
102-53	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	Totale	Xavier Huchet, Responsable RSE Groupe
102-54	Option de « conformité » choisie par l'organisation et l'Index du contenu	Totale	Annexe 4
102-55	Table de correspondance GRI	Totale	Annexe 4
102-56	Vérification externe du rapport	Totale	11. Rapport de l'organisme tiers indépendant

Eléments spécifiques

N°	INDICATEURS GRI	CORRESPONDANCE	RÉFÉRENCE
200	<i>Economie</i>		
201	<i>Performance économique</i>		
201-1	Valeur économique directe créée et distribuée	Totale	1. Profil du Groupe
203	<i>Impacts économiques indirects</i>		
203-1	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	Totale	2. Modèle d'affaires
204	<i>Pratiques d'approvisionnement</i>		
204-1	Part des dépenses auprès des fournisseurs locaux	Totale	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes
300	<i>Environnement</i>		
301	<i>Matériaux</i>		
301-1	Matériaux consommés par poids ou volume	Totale	5 Agriculture durable
301-2	Recyclage des matériaux consommés	Totale	6.2 Valorisation des ressources naturelles
302	<i>Energie</i>		
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Totale	7. Industrie positive & décarbonation
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Totale	7. Industrie positive & décarbonation
303	<i>Eau</i>		
303-1	Utilisation de l'eau comme ressource partagée	Totale	7.2 Optimiser les consommations en eau
303-4	Rejet en eau	Totale	7.2 Optimiser les consommations en eau
304	<i>Biodiversité</i>		
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Totale	5 Agriculture durable
305	<i>Emissions atmosphériques</i>		
305-1	Emissions directes (scope 1)	Totale	7. Industrie positive & décarbonation
305-2	Emissions indirectes (scope 2)	Totale	7. Industrie positive & décarbonation
305-5	Réduction des émissions	Totale	7. Industrie positive & décarbonation
306	<i>Déchets et effluents</i>		
306-2	Déchets par type et type de traitement	Totale	6.2 Valorisation des ressources naturelles

N°	INDICATEURS GRI	CORRESPONDANCE	RÉFÉRENCE
307	<i>Conformité environnementale</i>		
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale	Partielle	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes (enjeu traité sans référence explicite dans le rapport)
308	<i>Evaluation environnementale des fournisseurs</i>		
308-1	Fournisseurs évalués au regard de critères environnementaux	Totale	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes
400	<i>Social</i>		
401	<i>Emploi</i>		
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Partielle	9.4 Autres sujets liés aux ressources humaines (enjeu traité sans référence explicite dans le rapport)
402	<i>Management des relations du travail</i>		
402-1	Délai minimal de préavis en cas de changement opérationnel, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective	Partielle	9.4 Autres sujets liés aux ressources humaines (enjeu traité sans référence explicite dans le rapport)
403	<i>Santé et sécurité au travail</i>		
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité	Totale	9.1 Santé & sécurité au travail
403-5	Formation des travailleurs à la santé et sécurité	Totale	9.1 Santé & sécurité au travail
403-9	Accidents de travail	Totale	9.1 Santé & sécurité au travail
404	<i>Formation & éducation</i>		
404-1	Nombre d'heure de formation annuelle moyen par employé	Totale	9.4 Autres sujets liés aux ressources humaines
404-2	Amélioration des compétences des employés	Totale	9.4 Autres sujets liés aux ressources humaines
405	<i>Diversité et égalité des chances</i>		
405-1	Diversité des employés et des organes de gouvernance	Totale	9.2 Promouvoir la diversité
406	<i>Diversité et égalité des chances</i>		
406-1	Cas de discrimination et mesure correctives prises	Partielle	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes 9.2 Promouvoir la diversité

N°	INDICATEURS GRI	CORRESPONDANCE	RÉFÉRENCE
407	<i>Liberté d'association et négociations collectives</i>		
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de négociation syndicale et de négociation collective peut être en péril	Totale	Charte Ethique Tereos
408	<i>Travail des enfants</i>		
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de cas de travail des enfants	Totale	Charte Ethique Tereos
409	<i>Travail forcé ou obligatoire</i>		
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de cas de travail forcé ou obligatoire	Totale	Charte Ethique Tereos
410	<i>Pratiques sécuritaires</i>		
410-1	Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives au DDH	Partielle	9.1 Santé & sécurité au travail
411	<i>Droits des peuples indigènes</i>		
411-1	Cas de violation des droits des peuples autochtones	Totale	Charte Ethique Tereos
414	<i>Evaluation sociale des fournisseurs</i>		
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Totale	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes
416	<i>Santé et sécurité des consommateurs</i>		
416-1	Evaluation des impacts de produits et de services sur la santé et la sécurité des consommateurs	Totale	8.3 Qualité, traçabilité & sécurité alimentaire
417	<i>Marketing et étiquetage</i>		
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Partielle	8.3 Qualité, traçabilité & sécurité alimentaire
418	<i>Confidentialité client</i>		
418-1	Plaintes fondées relatives aux attentes et à la confidentialité des données clients et aux pertes de données clients	Partielle	8.3 Qualité, traçabilité & sécurité alimentaire
419	<i>Conformité socio-économique</i>		
419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Partielle	4.2 Conformité DPEF et autres informations attendues par les parties prenantes (enjeu traité sans référence explicite dans le rapport)

Éléments exclus

202 - Présence commerciale
205 - Anti-corruption

206 - Pratiques anti-compétitives
412 - Evaluation des Droits de L'Homme

413 - Communautés locales
415 - Politique publique

Annexe 5 : table de correspondance avec le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) 2018-10

Le Groupe présente ci-dessous un tableau de correspondance avec le SASB. Les standards applicables à Tereos ont été définis selon la carte de matérialité du SASB : en fonction du secteur d'activité

principal du Groupe, c'est-à-dire les standards de l'industrie agroalimentaire (« *Food and beverages sector* »), dans la catégorie « *Agricultural products* ».

ACCOUNTING METRIC	CATEGORY	UNIT OF MEASURE	CODE	REFERENCE
<i>Greenhouse Gas Emissions</i>				
Gross global Scope 1 emissions	Quantitative	Metric tons (t) CO ₂ e	FB-AG-110a.1	7. Industrie positive & décarbonation
Discussion of long-term and short-term strategy or plan to manage Scope 1 emissions, emissions reduction targets, and an analysis of performance against those targets	Discussion and Analysis	N/A	FB-AG-110a.2	7. Industrie positive & décarbonation
Fleet fuel consumed, percentage renewable	Quantitative	Gigajoules (GJ), Percentage (%)	FB-AG-110a.3	7. Industrie positive & décarbonation (enjeu traité sans référence explicite dans le rapport)
<i>Energy Management</i>				
(1) Operational energy consumed, (2) percentage grid electricity, (3) percentage renewable	Quantitative	Gigajoules (GJ), Percentage (%)	FB-AG-130a.1	7. Industrie positive & décarbonation
<i>Water Management</i>				
(1) Total water withdrawn, (2) total water consumed, percentage of each in regions with High or Extremely High Baseline Water Stress	Quantitative	Thousand cubic meters (m ³), Percentage (%)	FB-AG-140a.1	7. Industrie positive & décarbonation
Description of water management risks and discussion of strategies and practices to mitigate those risks	Discussion and Analysis	N/A	FB-AG-140a.2	7. Industrie positive & décarbonation
Number of incidents of non-compliance associated with water quantity and/or quality permits, standards, and regulations	Quantitative	Number	FB-AG-140a.3	7. Industrie positive & décarbonation (enjeu traité sans référence explicite dans le rapport)

ACCOUNTING METRIC	CATEGORY	UNIT OF MEASURE	CODE	REFERENCE
<i>Food Safety</i>				
Global Food Safety Initiative (GFSI) audit (1) non-conformance rate and (2) associated corrective action rate for (a) major and (b) minor non-conformances	Quantitative	Rate	FB-AG-250a.1	8.3 Qualité, traçabilité et sécurité alimentaire (enjeu traité sans référence explicite dans le rapport)
Percentage of agricultural products sourced from suppliers certified to a Global Food Safety Initiative (GFSI) recognized food safety certification program	Quantitative	Percentage (%) by cost	FB-AG-250a.2	5. Agriculture durable
(1) Number of recalls issued and (2) total amount of food product recalled	Quantitative	Number, Metric tons (t)	FB-AG-250a.3	8.3 Qualité, traçabilité et sécurité alimentaire (enjeu traité sans référence explicite dans le rapport)
<i>Workforce Health & Safety</i>				
(1) Total recordable incident rate (TRIR), (2) fatality rate, and (3) near miss frequency rate (NMFR) for (a) direct employees and (b) seasonal and migrant employees	Quantitative	Rate	FB-AG-320a.1	9.1 Santé & sécurité au travail
<i>Environmental & Social Impacts of Ingredient Supply Chain</i>				
Percentage of agricultural products sourced that are certified to a third-party environmental and/or social standard, and percentages by standard	Quantitative	Percentage (%) by cost	FB-AG-430a.1	5. Agriculture durable